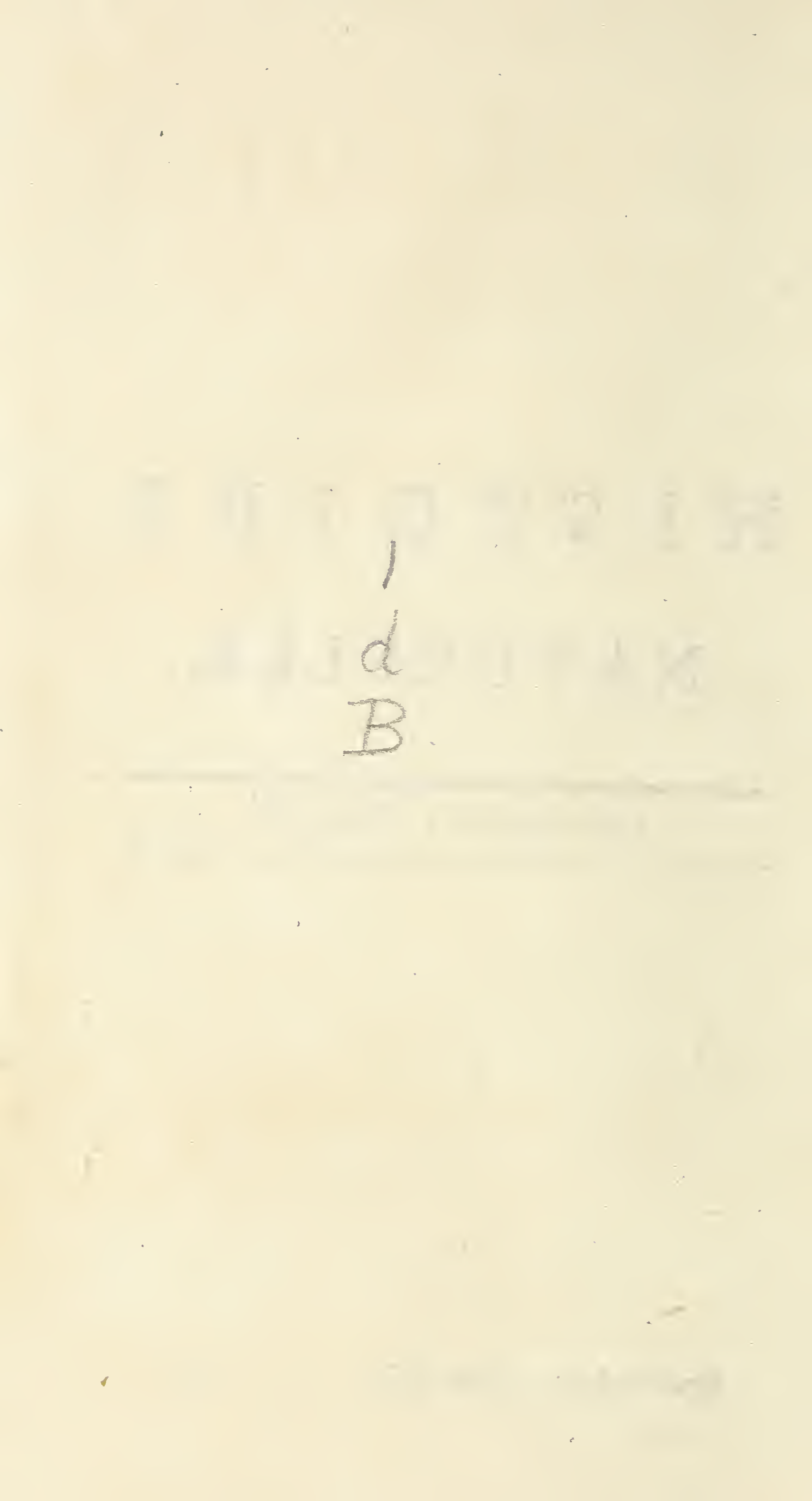


HISTOIRE NATURELLE.

Quadrupèdes, Tom. IX.


1
d
B

HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE
ET PARTICULIERE,

Par M. le COMTE de BUFFON, Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoise et de celle des Sciences, &c.

Quadrupedes. Tome IX.



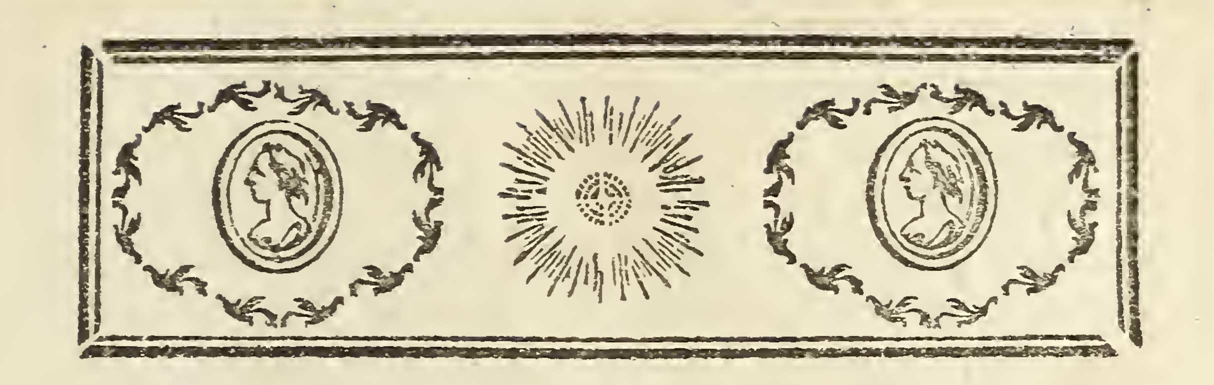
AUX DEUX-PONTS,
Chez SANSON & Compagnie.

M. DCC. LXXXVII.





L'Ours de mer.



HISTOIRE NATURELLE.



SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE des Animaux Quadrupèdes.

ADDITION

A l'article de L'Ours blanc[1].

Je donne ici (*planche 1re. de ce vol.*) la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson. Si ce dessin est exact, il paroît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, & qu'on peut le

1 Tome III, *pags* 18.

regarder comme formant une espèce particulière. La tête sur-tout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffiroit pour en faire deux espèces distinctes ; & les Voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres ; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou aussi plus long que les ours de terre ; d'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre ; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à-peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre ; d'ailleurs il paroît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit positivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de longueur, ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre (*a*) On trouve aussi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands & bien plus féroces que les autres. Mais il

(*a*) Trois navigations admirables faites par les Hollandois au septentrion. *Paris*, 1599, *pages* 110 & 111.

eſt vrai que, dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours ſoient faits tout autrement que les nôtres, & qu'ils ayent la tête & le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé & plus agile, ils ſont néanmoins à-peu-près de la même grandeur que nos ours (*b*).

Tous les voyageurs s'accordent à dire, qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs & ſi durs en effet, que quelque coup de maſſue qu'on puiſſe leur donner, ils ne paroiſſent point en être étourdis, quoique le coup ſoit aſſez fort pour aſſommer un bœuf, & à plus forte raiſon un ours ordinaire. Les relateurs conviennent auſſi que la voix de ces ours marins reſſemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade aſſure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuſe groſſeur, & ces animaux affamés & féroces avoient attaqué ſi furieuſement les chaſſeurs, qu'ils avoient tué pluſieurs Sauvages & bleſſé deux Anglois. On trouve *pages 34* & 35, du troiſième Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuerent ſur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de

(*b*) Recueil des Voyages du Nord. *Rouen*, 1716, *tome II, pages* 115 *& ſuivantes.*

longueur, en ſorte que tout conſidéré, je ſerois porté à croire que cet animal ſi célèbre par ſa férocité, eſt en effet d'une eſpèce plus grande que celle de nos ours.



ADDITION

Aux articles da l'Agouti [1], dû Paca [2], & de l'Akouchi [3].

DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de choſe à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit ſeulement, que c'eſt le quadrupède le plus commun de la Guyanne ; tous les bois en ſont pleins, ſoit ſur les hauteurs, ſoit dans les plaines, & même dans les marécages.

» Il eſt, dit-il, de la groſſeur d'un lièvre, ſa peau eſt dure & propre à faire des empeignes de ſouliers qui durent très long-temps ; il n'a point de graiſſe, ſa chair eſt auſſi blanche & preſque auſſi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en eſt toujours tendre, mais ceux du bord de la mer ſont les meilleurs, on les prend avec des trapes, on les tue à l'affût, on

---

1 Tome III, *page 70.*

2 Tome IV, *page 143.*

3 Tome VII, *page 299.*

les chaſſe avec des chiens. Les Indiens & les Nègres, qui ſavent les ſiffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils ſont pourſuivis; ils ſe ſauvent à l'eau, ou bien ils ſe cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creuſés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; leur nourriture ordinaire, & qu'ils cachent ſouvent en terre pour la retrouver au beſoin, ſont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, &c. & lorſqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laiſſent quelquefois ſix mois dans la terre ſans y toucher, ils peuplent autant que les lapins. Ils font trois ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les ſaiſons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve ſeuls ou bien la mere avec ſes petits; ils s'apprivoiſent aiſément & mangent à-peu-près de tout; devenus domeſtiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maiſon volontiers; cependant ils conſervent un peu de leur humeur ſauvage. En général, ils reſtent dans leurs trous pendant la nuit, a moins qu'il ne faſſe clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux ſont ſi nombreux; qu'on les rencontrent frequemment par vingtaines «.

DU PACA.

Comme nous n'avons donné * que la figure deſſinée ſur un très jeune Paca, qui n'avoit pas encore pris la moitié de ſon accroiſſement, & qu'il nous eſt arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maiſon, & depuis le mois d'Août dernier 1774, juſqu'à ce jour, 28 Mai 1775, il n'a ceſſé de grandir aſſez conſidérablement. J'ai donc cru devoir le faire deſſiner & en donner la figure (*Voyez tome IV, planche 1, figure 2 dans cette Edition*) avec les obſervations que l'on a faites ſur ſa manière de vivre; le ſieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait conſtruire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeuroit aſſez tranquille pendant le jour, ſur-tout lorſqu'on ne le laiſſoit pas manquer de nourriture. Il ſemble même affectionner ſa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais, dès que la nuit vient, il marque le deſir violent qu'il a de ſortir en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de ſa pri-

---

* Tome IV, *Planche XVI, page 143.*

ſon; choſe qui ne lui arrive jamais pendant le jour; à moins que ce ne ſoit pour faire ſes beſoins, car non-ſeulement il ne fait jamais, mais même il ne peut ſouffrir aucune ordure dans ſa petite demeure; il va pour faire les ſiennes au plus loin qu'il peut. Il jette ſouvent la paille qui lui ſert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pouſſe cette vieille paille dehors avec ſon muſeau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le ſeul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obſcurs ſembloient lui convenir, il établiſſoit ſouvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien ſous les fourneaux de l'office & de la cuiſine; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire ſortir de ce nouveau domicile; la propreté ſemble être ſi naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en averſion au moment qu'il fit ſes ordures dans leur cage commune: auparavant elle l'avoit aſſez bien reçu pour en eſpérer quelque choſe, elle lui faiſoit même des avances très marquées en lui lèchant le nez, les oreilles & le corps; elle lui laiſſoit même preſque toute la nourriture, ſans chercher à la partager; mais, dès que le lapin eut infecté la cage, elle ſe retira

ſur le champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle ſe fit un lit de papier & de linge, & ne revint à ſa loge que quand elle la vit nette & libre de l'hôte malpropre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aiſément à la vie domeſtique, il eſt doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des perſonnes qui le careſſent; il connoît fort bien ceux qui prennent ſoin de lui, & ſait parfaitement diſtinguer leur voix. Lorſqu'on le grate ſur le dos, il s'étend & ſe couche ſur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoiſſance, & ſemble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le ſaiſiſſe pour le tranſporter, & il fait des efforts très vifs & très réitérés pour s'échapper.

Il a les muſcles très forts & le corps maſſif; cependant il a la peau ſi ſenſible, que le plus léger attouchement ſuffit pour lui cauſer une vive émotion. Cette grande ſenſibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorſqu'on le contrarie trop fort, ou qu'il ſe préſente un objet déplaiſant; la ſeule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaiſe humeur. On l'a vu renfermé dans ſa loge, en mordre la porte & faire en ſorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit ſortir que pour faire ſes beſoins,

mais on fut aſſez ſurpris ; lorſqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup ſur le chien qui ne lui faiſoit aucun mal, & le mordit aſſez fort pour le faire crier; néanmoins il s'eſt accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont ſoin de lui ; il n'aime pas les enfans & il les pourſuit aſſez volontiers. Il manifeſte ſa colère par une eſpèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours ſa petite fureur.

Cet animal ſe tient ſouvent debout, c'eſt-à-dire aſſis ſur ſon derrière, & quelquefois il demeure aſſez long-temps dans cette ſituation; il a l'air de ſe peigner la tête & la mouſtache avec ſes pattes qu'il lèche & humecte de ſalive à chaque fois; ſouvent il ſe ſert de ces deux pattes à la fois pour ſe peigner; enſuite il ſe gratte le corps juſquaux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever ſa petite toilette, il ſe ſert de celles de derrière : & ſe gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être ſouillés.

C'eſt cependant un animal d'une groſſe corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni leſte, ni léger; il eſt plutôt peſant & lourd, & ayant à-peu-près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement & d'aſſez mauvaiſe grâce; il n'a de mouvemens vifs que pour ſauter, tantôt ſur les meubles & tantôt ſur les choſes qu'il veut ſai-

fir ou emporter. Il reſſemble encore au cochon par ſa peau blanche, épaiſſe & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle eſt adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris ſon entier accroiſſement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans ſa ſituation naturelle & renflée ; mais, lorſqu'il s'étend, il a près de deux pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la deſcription *, n'avoit que ſept pouces cinq lignes, différence qui ne provient neanmoins que de celle de l'âge, car du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent en tout.

La hauteur priſe aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement étoit de ſept pouces, & cette hauteur priſe aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en ſorte qu'en marchant, ſon derrière paroît toujours bien plus haut que ſa tête. Cette partie poſtérieure du corps, qui eſt la plus élevée, eſt auſſi la plus épaiſſe en tous ſens; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps eſt couvert d'un poil court, rude & clair-ſemé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé ſur le dos ; mais le ventre, la poitrine, le deſſous du cou & les parties intérieures des jambes ſont au con-

* Tome IV, *ibidem.*

traire couverts d'un poil blanc-ſale; & ce qui le rend très remarquable, ce ſont cinq eſpèces de bandes l'ongitudinales formées par des taches blanches, la plupart ſéparées les unes des autres. Ces cinq bandes ſont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à ſe rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez juſqu'au ſommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle eſt fort convexe; les yeux ſont gros, ſaillans & de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles ſont arrondies & n'ont que ſept à huit lignes de longueur, ſur une largeur à-peu-près égale à leur baſe; elles ſont pliſſées en forme de fraiſe, & recouvertes d'un duvet très fin preſque inſenſible au tact & à l'œil. Le bout du nez eſt large, de couleur preſque noire, diviſé en deux comme celui des lièvres; les narines ſont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adreſſe dans cette partie, car nous l'avons vu ſouvent ſoulever avec ſon nez la porte de ſa loge qui fermoit à couliſſe. La mâchoire inférieure eſt d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire ſupérieure, qui eſt beaucoup plus l'arge & plus longue. De chaque côté, & vers le bas de la mâchoire ſupérieure, il règne une eſpèce de pli longitudinal dégarni de poil dans ſon milieu, en ſorte que l'on prendroit, au premier coup-d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car ſa bouche

bouche n'eſt apparente que quand elle eſt ouverte, & n'a que ſix ou ſept lignes d'ouverture ; elle n'eſt éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire eſt armée en devant de deux dents inciſives fort longues, jaunes comme du ſafran; & aſſez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une ſeule nuit, faire un trou dans une des planches de ſa loge, aſſez grand pour y paſſer ſa tête. Sa langue eſt étroite, épaiſſe & un peu rude. Ses mouſtaches ſont compoſées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles mouſtaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-deſſous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte réſiſtance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doits, dont quatre ſont armés d'ongles longs de cinq ou ſix lignes ; les ongles ſont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractere conſtant, car, dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres on trouve ſouvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui eſt l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'eſt qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de diſtance des parties naturelles, ſe trouvent deux mamelles de cou-

leur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paroît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très grand appétit; on le nourrissoit ordinairement de pain, & soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le sucre & les fruits sont si fort de son goût que, lorsqu'on lui en présentoit, il en témoignoit sa joie par des bonds & des sauts. Les racines & les légumes étoient aussi de son goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refusoit pas les choux ni les herbes, même la mousse & les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroissoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très petite quantité. On pourroit aisément le nourrir de grain; car souvent il en cherchoit dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse & d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus alongées que celles des lapins & des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très portés à croire qu'on pourroit naturaliser

cette eſpèce en France ; & comme la chair en eſt bonne à manger, & que l'animal eſt peu difficile à nourrir, ce ſeroit une acquiſition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pouvant creuſer la terre, il s'en garantiroit aiſément pendant l'hiver : un ſeul paca fourniroit autant de bonne chair que ſept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il conſtruit ſon terrier de manière qu'il peut y entrer ou en ſortir par trois iſſues différentes.

» Lorſqu'il eſt pourſuivi, il ſe jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il ſe plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorſqu'il eſt aſſailli par les chiens, il ſe défend très vigoureuſement. Il ajoute que la chair de cet animal eſt fort eſtimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle eſt excellente.

» Le paca habite ſeul dans ſon terrier, & il n'en ſort ordinairement que la nuit pour ſe procurer ſa nourriture. Il ne ſort pendant le jour que pour faire ſes beſoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans ſon terrier, & toutes les fois qu'il rentre il a ſoin d'en boucher les iſſues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produiſent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte pas la mere que quand il eſt adulte, & même ſi c'eſt un mâle il ne s'en ſépare qu'après s'être ac-

couplé avec elle. Au reste, on en connoît de deux ou trois espèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres «.

DE L'AKOUCHI.

NOUS avons donné une notice * au sujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, & que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les isles de Sainte-Lucie & de la Grenade on l'appelle *Agouti*; sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jetter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'in-

* Tome VII, *ibid.*

de, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici (*planche 11, figure 2 de ce volume*) la figure de cet animal, qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. Mrs. Aublet & Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin; mais que l'agouti est le meilleur à manger; &, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine & grasse, ensuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût de veau.



ADDITION

A l'article du Coendou & du Tanrec [1].

LE COENDOU.

LA Guyanne fournit deux eſpèces de Coendous. Les plus grands pèſent douze à quinze livres. Ils ſe tiennent ſur le haut des arbres & ſur les lianes qui s'élèvent juſqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur eſt très forte, & on les ſent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils ſe nourriſſent des feuilles de ces arbres, & ne ſont pas abſolument bien communs. Leur viande eſt fort bonne : les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux eſpèces ne ſe mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils ſont en chaleur; dans les autres temps ils ſont ſeuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expoſe, ſans cependant ſerrer beaucoup.

Ceux de la petite eſpéce peuvent peſer

1 Tome VI, *pages 13*.



1

2



1 Le jeune Tanrec. 2 L'Akouchi.

ſix livres; ils ne ſont pas plus nombreux que les autres ; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux eſpèces de coendous *, leſquelles exiſtent en effet dans les climats chauds de l'amérique méridionale.

DU TANREC.

M. DE Brugnières, Médecin du Roi, très habile Botaniſte, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Hiſtoire Naturelle aux terres Auſtrales, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune Tanrec, & que nous avons fait graver (*planche 2 de ce vol.*). On a vu la figure du tanrec adulte *. La figure du jeune tanrec, que nous donnons ici; eſt de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par ſa petiteſſe & par trois bandes blanchâtres, qui nous paroiſſent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le muſeau tout le long de la tête, & continue ſur le cou & ſur l'épine du dos : les deux autres bandes ſont chacune ſur les flancs; & comme tous les autres caractères, notamment la forme

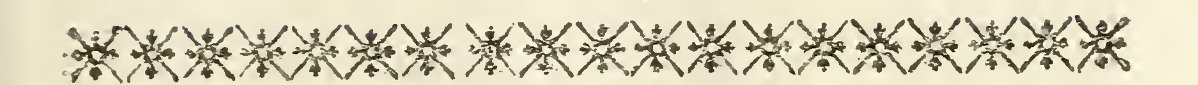
---

* Tome VI, *page 13 & 14.*

* Tome VI, *planche IV, page 22.*

du muſeau; les longs poils parſemés ſur le corps, la couleur noire des piquans, &c. ſe trouvent dans ce petit tanrec ſemblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une ſeule & même eſpèce.





ADDITION

A l'article du Raton [1].

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais le 29 Octobre 1775, au ſujet de cet animal dans les termes ſuivans :

» Mon Raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt ; dans cette captivité, il ſe montroit aſſez doux, quoique peu careſſant ; les perſonnes de la maiſon lui faiſoient toutes le même accueil, mais il les recevoit différemment ; ce qui lui plaiſoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, ſans que jamais il prît le change «.

(Nous avons obſervé la même choſe au ſujet du ſurikate).

» Sa chaîne s'eſt rompue quelquefois, & la liberté le rendoit inſolent ; il s'emparoit d'un appartement & ne ſouffroit pas qu'on y abordât ; ce n'étoit qu'avec peine qu'on racommodoit ſes liens. Depuis ſon ſéjour chez moi, ſa ſervitude a été fréquemment ſuſpendue. Sans le perdre de vue je le laiſſe promener avec ſa chaîne, & chaque fois

1 Tome III, *page 61.*

mille gentilleſſes m'expriment ſa reconniſſance. Il n'en eſt pas ainſi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rode quelquefois trois ou quatre jours de ſuite ſur les toits du voiſinage, & deſcend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas ſur-tout les peintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais ſeulement plus circonſpect ; il employoit alors la ruſe, & familiariſoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ſes repas, & ce n'étoit qu'après leur avoir inſpiré la plus grande ſécurité qu'il en ſaiſiſſoit une & la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de ſa part éprouvé le même ſort .... Cet animal, quoique très léger, n'a que des mouvemens obliques, & je doute qu'il puiſſe attraper d'autres animaux à la courſe. Il ouvre merveilleuſement les huîtres, il ſuffit d'en briſer la charnière, ſes pattes ſont le reſte. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute ſa petite beſogne, rarement ſe ſert-il de la vue ni de l'odorat ; pour une huître, par exemple, il la fait paſſer ſous ſes pattes de derrière, puis, ſans regarder, il cherche de ſes mains l'endroit le plus foible ; il y enfonce ſes ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poiſſon par lambeaux, n'en laiſſe aucun veſtige, ſans que dans cette opération, ſes yeux ni ſon nez, qu'il tient éloignés, lui ſoient d'aucun uſage.

» Si le raton n'eſt pas fort reconnoiſſant des

caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens; un domestique de la maison l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage; les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur; tout ce qu'on lui présente alors il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accens de la colère sont chez lui singuliers; on se figureroit entendre, tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

» Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérisson, il cache & sa tête & ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe; dans cette position, il souffriroit la mort.

» J'ai remarqué qu'il ne laissoit jamais ni foin ni paille dans sa niche. Il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point apperçu qu'il fût sensible au froid : de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri & se portant très bien. . . . Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur : pendant les gelées dernières,

je lui faisois donner séparément & de l'eau tiède & de l'eau presque glacée pour détremper ses alimens; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie, & souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

» Le défaut de salive ou son peu d'abondance est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture; il n'humecte point une viande fraîche & sanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

» Les enfans sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent, il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches; je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle; je continuai, elles l'étranglèrent.

» Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été; le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines: pendant ce temps, on ne sauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine se nourrit-elle; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec les dents, & qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturel-

les. Durant cette crife, elle eft à tout moment fur le dos, grognant & appellant fon mâle, ce qui me feroit penfer qu'elle s'accouple dans cette attitude.

» L'entier accroiffement de cet animal ne s'eft guère fait en moins de deux ans & demi «.





ADDITION

Aux articles du Jaguar, du Cougar [1], *& à l'article du Margai* [2].

JAGUAR *ou* LÉOPARD.

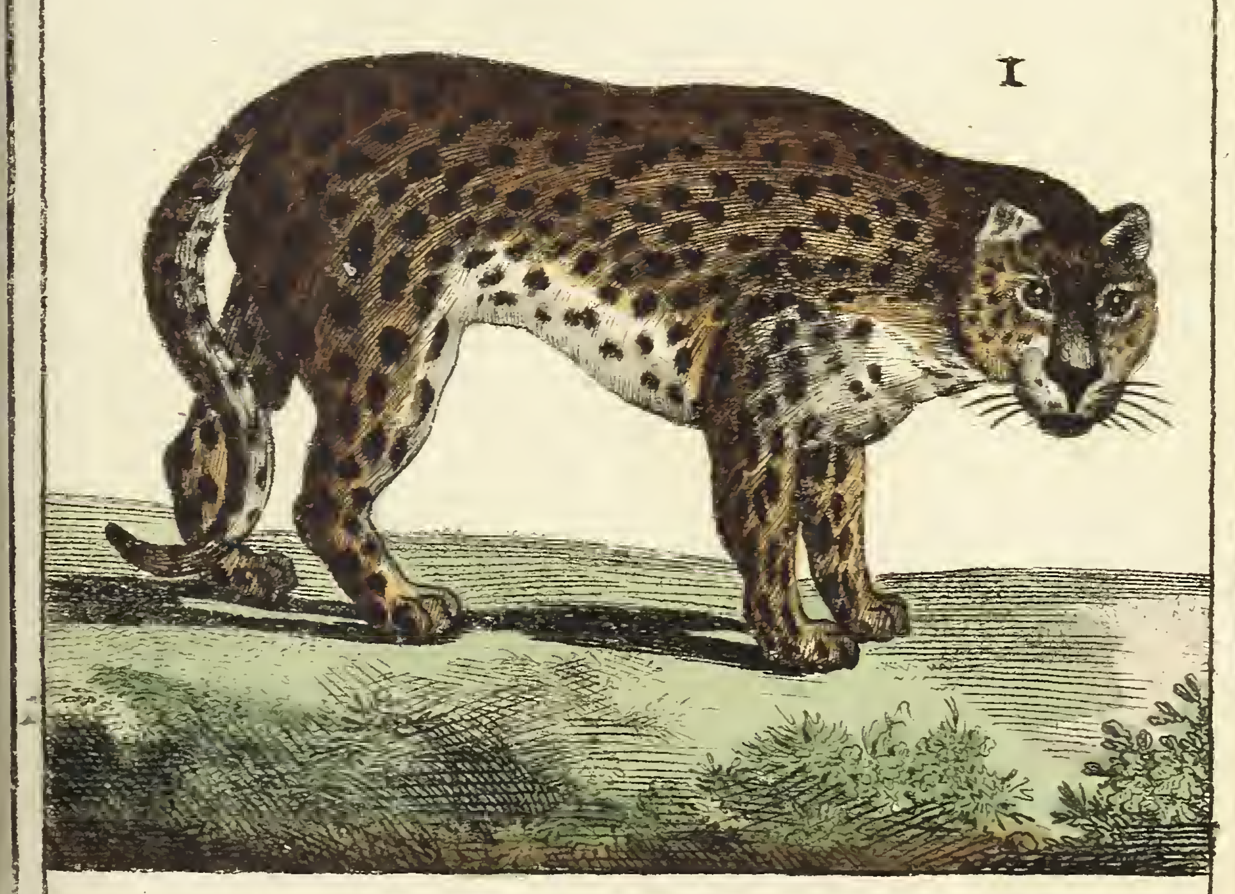
Nous donnons ici (*planche III, figure 1 de ce vol.*) la figure d'un animal de l'efpèce des Léopards ou des Jaguars ; le deffin nous en a été envoyé par feu M. Colinfon, mais fans nom & fans aucune autre notice. Et, comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter ; feulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

---

1 Tome III *page* 222.

2 Tome VI, *page* 146.

2



1 Le Jaguar ou Léopard. 2 Le Jaguar de La Nouvelle-Espagne.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

JAGUAR

DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

Dans le mois de Juin dernier il a été donné à M. Lebrun, Inſpecteur général du Domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle-Eſpagne, qui étoit fort jeune, puiſqu'il n'avoit pas toutes ſes dents, & qu'il a groſſi depuis qu'il eſt à Chaillot, où M. de Sève l'a deſſiné au commencement d'Octobre (*voyez planche III, figure 2 de ce vol.*). Nous eſtimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du muſeau juſqu'à l'anus étoit d'un pied onze pouces, ſur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar, qui eſt gravé dans le *volume III*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, ſur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reſte, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroiſſent être que des variétés individuelles. L'iris eſt d'un brun tirant ſur le verdâtre, le bord des yeux eſt noir, avec une bande blanche au-deſſus comme au-deſſous; la couleur du poil de la tête eſt d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui ſont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces

bandes sont sur un fond d'un blanc-sale roussâtre, & tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, & ont une grande tache très blanche sur la partie externe; la queue est fort grande & bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUYANE.

M. SONINI de Manoncourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyanne, que je crois devoir publier.

» Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de Buffon, *Histoire Naturelle* *. J'ai vu de très jeunes jaguars, qui avoient le poil aussi lisse que les grands; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que leur donne, M. de Buffon, lorsqu'il dit, *page 222*, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur; il y en a

* Tome III, *page 222 & suiv.*

de bien plus grands. J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guyane, des traces de ces animaux, qui faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre royal) celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puisque, selon M. de Buffon, la panthère, qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, & que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie suivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très foncé, presque roux & même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon, l'ont écrit: il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux: ceux qui habitent dans les déserts de la Guyane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré un très grand feu que l'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir; il rodoit conti-

nuellement autour de nous : il nous fut impossible de le tirer ; car, dès qu'il se voyoit couché en joue, il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoissoit pour le moment ; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit ainsi continuellement en alerte; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer ; il continua son manège durant deux nuits entières ; la troisième il revint, mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'appocher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque chose de plaintif, & il est grave & fort comme celui du bœuf.

» Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je présume que c'est un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie ; mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans des endroits, où les tigres d'une grandeur déméfurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils ayent une peur bien grande de ces animaux ; ils suspendoient, comme nous, leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu ; ils se contentoient d'en faire un très petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit ; ces Sauvages étoient cepen-

dant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux «.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

» La chair des jaguars n'est pas bonne à manger; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent, qui tous les fuient & les redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir; quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre; dès qu'il est attaqué par un jaguar, il se couche sur le dos, le saisit avec ses griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'étouffe & le déchire «.

DU COUGAR.

Nous avons donné * la figure du cougar mâle, & nous donnons ici (*planche IV, figure 1 de ce volume*) celle du cougar femelle, que nous avons eu occasion de faire dessiner ces années dernières.

---

* Tome III, *Planche X*, *page 229.*

COUGAR DE PENSILVANIE.

LE Jaguar, ainſi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre eſpèce de cougar dont nous donnons ici la figure (*planche IV, figure 2 de ce vol.*) qui ſe trouve dans les parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, ſur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Penſilvanie & des provinces adjacentes. Le deſſin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feû M. Colinſon, avec la deſcription ci-jointe; ſi elle eſt exacte, ce cougar ne laiſſe pas de différer beaucoup du cougar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinſon.

» Le cougar de Penſilvanie diffère beaucoup, par ſa taille & par ſes dimenſions, du cougar de Cayenne *: Il eſt plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue auſſi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reſte, ils ſe reſſemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Penſilvanie, ajoute M. Colinſon eſt une animal remarquable par ſon corps mince & très alongé, ſes jambes courtes & ſa longue queue. Voici ſes dimenſions «.

* Tome III, *Planche X, page 229 & ſuiv.*



1 Le Cougar femmelle. 2 Le Cougar de Pensylvanie
3 Le Cougar noir.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le museau jusquà l'anus	5	4	0
Longueur de la queue . . .	2	6	0
Longueur des jambes de devant.	1	0	0
Longueur des jambes de derriere.	1	3	0
Hauteur du corps à l'avant.	1	9	0
Hauteur du corps à l'arriere.	1	10	0
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros (*a*). . .	2	3	0

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin & les connoissances en Histoire Naturelle, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feû M. Colinson.

COUGAR NOIR.

M. de la Borde Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, & que l'on appelle *tigre*; le second, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uni-

(*a*) Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 30 *Avril 1765*.

forme de son poil roux ; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèse environ deux cents livres ; que le cougar est plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, & que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans le même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici (*planche IV, fig. 3 de ce vol.*) sous le nom de cougar noir. » La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars ; mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux «.

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Pison & Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention sous ce même nom de jaguarette ; je trouve seulement, dans une note de M. Sonini de Manoncourt, que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé ; cet animal est très méchant & très carnassier : il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

» Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans

toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe ; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoyent des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage, une seule proie leur suffit ; on les rencontre presque toujours seuls, & quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur sautant sur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, & lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine & le ventre pour boire tout le sang dont ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère ; mais, lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois il se mettent à l'affût sur des arbres pour s'élancer sur les animaux qui viennent à passer. Ils suivent aussi les troupes de cochons sauvages & tombent sur les traîneurs ; mais, s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de salut que dans la fuite.

» Au reste, les jaguars, ainsi que les cougars, ne sont pas absolument féroces, & n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés ; mais ils sont intré-

pides contre les attaques des chiens, & vont les prendre près des habitations; lorsque plusieurs chiens les poursuivent & les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rodent souvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des lézards & du poisson, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs & traversent des rivières très larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussitôt, & de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette, il le tue & le traîne plus loin pour le manger à loisir.

» Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son cri; mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix d'un homme qui tousse; ce qui est plus difficile à croire.

« Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils surprennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

« Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne sont ordinairement

ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange, à Cayenne, la chair de ces animaux, sur-tout celle des jeunes, qui est blanche comme celle du lapin (*b*). «

Le cougar réduit en captivité, est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu (dit l'Auteur des Recherches sur les Américains) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avoit la tranquillité d'un chien & beaucoup plus que la corpulence d'un très grand dogue ; il est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte & alerte ; ses dents canines sont coniques & très grandes. On ne l'avoit ni désarmé ni emmuselé, & on le conduisoit en lesse..... Il se laissoit flatter de la main, & je vis de petits garçons monter sur son dos & s'y tenir à califourchon. Le nom de tigre poltron lui a été bien donné (*c*).

DU MARGAI.

NOUS DEVONS rapporter à l'article du margai le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivans :

(*b*) Extrait des observations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

(*c*) Défense des Recherches sur les Américains, *page 86*.

« La peau du chat tigre, eſt, comme celle de l'once, fort tachetée; il eſt un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faiſans & autres oiſeaux qu'il prend dans leurs nids quand ils ſont jeunes. Il eſt fort leſte pour grimper ſur les arbres, où il ſe tient caché. Il ne court pas vîte, & toujours en ſautant. Son air, ſa marche, ſa manière de ſe coucher, reſſemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu pluſieurs dans les maiſons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils ſe laiſſoient un peu toucher ſur le dos; mais il leur reſte toujours dans la figure une air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poiſſon & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produiſent en toutes ſaiſons, ſoit l'été ſoit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une eſpèce de chat ſauvage à la Caroline, duquel feû M. Colinſon m'a envoyé la notice ſuivante:

« Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris; mais ce qu'il avoit de plus remarquable ſont les raies noires, aſſez larges, placées en for-

me de rayons tout le long de ſon corps, ſur les côtés, depuis la tête juſqu'à la queue. Le ventre eſt d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes ſont minces, tachetées de noir; ſes oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très remarquables ſous les yeux de chaque côté du nez; & de la partie la plus baſſe de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle eſt de taille plus mince, elle étoit toute gris-rouſſâtre, ſans aucune tache ſur le dos, ſeulement une tache noire ſur le ventre qui étoit blanc-ſale (*d*). »

CHAT SAUVAGE

DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Eſpagne un deſſin colorié, avec la notice ſuivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure (*planche v*, *figure* 1.)

« Chat tigre, chat des bois ou chat ſauvage de la nouvelle Eſpagne : ſa hauteur eſt de près de trois pieds; ſa longueur, depuis le bout du nez juſqu'à la naiſſance de la queue, de plus quatre pieds; il a les yeux petits & la queue aſſez courte; le poil

(*d*) Lettre de M. Collinſon à M. de Buffon, 23 *décembre 1766.*

d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe & ferme. »

Ce chat tigre ou chat de bois de la nouvelle Espagne, me paroît être le même que le serval dont j'ai donné la figure*.

---

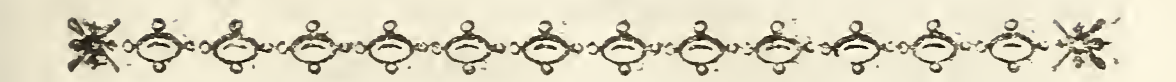
* Tome VI, *Planche IX.*





1. Chat sauvage. de La Nouvelle-Espagne 2. Le Lynx du Canada.





ADDITION

A l'article du Lynx & à celui du Caracal [1].

Nous donnons ici *(planche V, figure 2.)* la figure d'un Lynx de Canada qui est au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, & sont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, & les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des

1 Tome III, *page 233 & suiv.*

oreilles il y a de grands poils noirs, qui ſe réuniſſent & forment un pinceau très-menu de ſept lignes de hauteur; la queue, qui eſt groſſe, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle eſt noire depuis l'extrémité juſqu'à moitié, & enſuite d'un blanc-rouſſâtre. Le deſſous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant & les pattes ſont d'un blanc-ſale; les ongles ſont blancs & ont ſix lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de reſſemblance par les taches & par la nature de ſon poil avec celui qui eſt gravé *, mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a ſur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété aſſez diſtincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'eſpèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a ſur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne ſe trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère diſtinctif, parce qu'il eſt fort apparent, n'eſt cependant qu'une choſe accidentelle,

* Tome III, *Planche VIII*, fig. 2, *page 46*.

& qui se trouve dans les animaux de cette espèce & même dans les chats domestiques & sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi, nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidam, est blanc ou d'un gris-clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynxs, sont comme celles des chats; il voûte son dos & saute comme eux avec beaucoup de vîtesse sur sa proie. Lorspu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos & se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vîte. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choses plus probables:

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois & dans les cavernes, il fait sa retraite tortueuse & profonde, & on l'en fait sortir par le feu & la fumée. Sa vue est perçante, il voit de très-loin sa proie; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les intestins, & il creu-

ſe la terre ſous les portes pour entrer dans les bergeries (*a*). »

L'eſpèce en eſt répandue non ſeulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Aſie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelaſon* en Tartarie (*b*). Les peaux en ſont fort eſtimées, &, quoiqu'elles ſoient aſſez communes, elles ſe vendent également chèr en Norwège, en Ruſſie, & juſqu'à la Chine, où l'on en fait un grand uſage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-deſſus des oreilles ne ſont pas un caractère fixe, par lequel on doive ſéparer les eſpèces dans ces animaux, c'eſt qu'il exiſte dans cette partie du royaume d'Alger qu'on appelle Conſtantine, une eſpèce de caracal ſans pinceaux au bout des oreilles, & qui par là reſſemble au lynx, mais qui a la queue plus longue ; ſon poil eſt d'une couleur rouſſâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou juſqu'à la queue, & des taches ſéparées ſur les flancs, poſées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-deſſus des jambes de devant, & une bande de poil rude ſur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied juſqu'au-deſſus du tarſe, & ce poil eſt re-

(*a*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin* 1756.

(*b*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page 602.*

trouſſé

troussé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps (*c*).

J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *gal-elchallah* signifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifioit chat du désert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appelloit autrefois isle de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure *. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet sur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie, Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres

(*c*) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

* Tome III, *planche IX*, fig. 1, *page 246.*

noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles qui sont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors (*d*). Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & à longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyè la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici (*planche VI. figure 1. de ce Volume*), dont la queue & les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

(*d*) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.



ADDITION

A l'article de l'Hyène, de la Civette & de la Genette [1].

DE L'HYÈNE.

NOUS DONNONS ici (*on a mis cette figure corrigée à sa vraie place, Tom. III. pl. 9, fig. 3.*) la figure d'une Hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée * n'est pas correcte, par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce au lieu que celle dont nous donnons ici la figure ayant été apprivoisée de jeunesse étoit fort douce, car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérisser sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paroissoit par s'en souvenir; elle jouoit avec son maître, qui lui mettoit la main dans la gueule sans en rien craindre; au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, &

---

1 Tome III, *pages 250.*

* Tome III, *Planche XII, page* 340, Edition de Paris.

toute ſemblable à celle dont nous avons donné la deſcription (*Tome III*), nous n'avons rien à y ajouter, ſinon que cette dernière avoit la queue toute blanche ſans aucun mélange d'autre couleur; elle étoit un peu plus grande que la première, car elle avoit trois pieds deux pouces, meſurée avec un cordeau, du bout du muſeau à l'origine de la queue. Elle portoit la tête encore plus baiſſée qu'elle ne paroît l'être dans le deſſin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé & rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant ſur le corps que ſur les jambes.

Il exiſte, dans la partie du ſud de l'isle de Méroé, une hyène beaucoup plus grande & plus groſſe que celle de Barbarie, & qui a auſſi le corps plus long à proportion, & le muſeau plus alongé & plus reſſemblant à celui du chien, en ſorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal eſt ſi fort, qu'il enlève aiſément un homme & l'emporte à une ou deux lieues ſans le poſer à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes tranſverſales ſont plus noires; la crinière ne rebrouſſe pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a obſervé le premier que cette hyène, ainſi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres eſpèces, ont un ſingulier défaut; c'eſt qu'au moment qu'on les force à ſe mettre en mouvement, elles ſont boiteuſes de la jambe gauche; cela dure pendant environ

une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière (*a*).

DE LA CIVETTE.

M. DE LADEBAT a envoyé, en 1772, à M. Bertin, Ministre & Secretaire d'Etat, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, & au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup souffrir du froid, & elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée (*b*).

DE LA GENETTE.

J'AI DIT, à l'article de la Genette *,

(*a*) Note communiquée par M. le chevalier de Bruce à M. de Buffon.

(*b*) Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon. *Bordeaux, 3 Novembre 1772.*

* Tome III, *page 281*.

que l'eſpéce n'en eſt pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Eſpagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il ſe trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles ſont aſſez communes en Poitou, où elles ſont connues ſous le nom de genettes, même par les payſans, qui aſſurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruiſſeaux (*c*).

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de pluſieurs autres Ouvrages utiles, eſt le premier qui ait annoncé au public que cet animal exiſtoit en France dans ſon état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'eſt bien le même animal que la genette d'Eſpagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il ſe trouve auſſi des genettes dans les provinces voiſines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les payſans apporter des genettes mortes, ſur-tout en hiver, chez un marchand qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles

---

(*c*) Extrait des affiches du Poitou, du Jeudi, 20 Février 1774.

2



1 Le Caracal de Bengale. 2 La Genette de France


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit nécessaire (*d*). »

Nous donnons ici la figure (*planche VI, figure 2. de ce Volume*) d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette * pour mériter d'être décrite & dessinée. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; son maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner; on ne la nourrissoit que de viande, elle avoit la physionomie & tous les principaux caractères de la genette du *Tome III*. La tête longue & fine, le museau alongé & avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes. Le poil de la tête & du corps moucheté, la queue longue & velue; elle étoit un peu plus grosse que celle du *Tome III*, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois; nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif & sans cesse en mouvement, & qui ne se repose qu'en dormant.

(*d*) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue*, 6 *Août* 1771.

* Tome III, *Planche X*, *fig.* 3.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur, sur sept pouces & demi de hauteur; elle avoit le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts & même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue; les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues & non droites & saillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir & les narines trés sarquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire, qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, & une bande blanche au-dessous. Les oreilles sont noires, mais plus alongées & moins larges à la base que les oreilles de la première genette. Le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires; le dessus du dos est rayé & moucheté de noir; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible. Le dessous du ventre blanc, les jambes & les cuisses noires, les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés. Les deux autres tiers de la

queue ſont tout noirs jusqu'à l'extrémité.

	pieds	pouces.	lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'angle extérieur de l'œil.	0	1	8
Ouverture de l'angle à l'autre.	0	0	9
Diſtance entre les angles extérieurs des yeux.	0	0	11
Diſtance entre l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille. . .	0	0	11
Longueur de l'oreille. . .	0	1	5
Largueur à la baſe. . .	0	1	0



ADDITION

A l'article du Glouton [1].

NOUS DONNONS ici (*planche VII, de ce volume*) la figure du Glouton, qui manquoit dans le *Tome VI* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit si fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faisoit de mal à personne; sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté; il est vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description: il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits & noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire, d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieu-

---

[1] Tome VI, *page 178.*

1

2



1 Le Glouton. 2 Le Carcajou.

re, il eſt tacheté de blanc, ainſi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles juſqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à ſon extrémité. Les quatre jambes, la queue & le deſſus du dos ſont noirs, ainſi que le deſſous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rouſſes; le poil roux, depuis les épaules juſqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'eſt pas auſſi épais dans ces endroits que ſur le dos; les pieds de devant, depuis le talon juſqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes; cinq ongles fort crochus & ſéparés, celui du milieu d'un pouce & demi de long; cinq durillons ſous les ongles, quatre ſe tenant enſemble & formant ſous le pied un demi-cercle, un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière deux pouces neuf lignes. Six dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, dont une de chaque côté, un peu plus groſſe que les quatre autres; deux groſſes dents de ſept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux ſont

beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse ; deux grandes dents un peu crochues, & six petites presque ras ; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes habillés de noir ; il marche en sautant, mange considérablement : quand il avoit bien mangé, & qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage & de la couvrir de paille. En buvant, il lappe comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre ; il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours ; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit ; il ne mange point de pain & mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle (*a*).

Cet animal qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, & même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwège, selon Pontoppidam, que dans le diocèse de *Drontheim*. Il dit que la peau en est très précieuse, & qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le

(*a*) Description donnée par M. de Sève.

poil en eſt doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune (*b*).

Nous donnons auſſi (*planche VII, figure 2 de ce volume*) la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, ſous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois penſé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il ſemble même approcher de très près de l'eſpèce de notre blaireau d'Europe; & ſes ongles ne ſont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuſer la terre; en ſorte que nous le regardons comme une eſpèce voiſine, ou même comme une variété de l'eſpèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau * pour en reconnoître la reſſemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau déſſéchée; il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractere, car le glouton a auſſi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant; ainſi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé ſous le

---

(*b*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin, 1756.*

* Tome II, *page 165.*

nom de carcajou, ſoit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la deſcription de ſa peau bourrée, qui eſt bien conſervée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a aſſuré qu'il venoit du pays des Exquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du muſeau à l'origine de la queue; quoiqu'il reſſemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil, qui eſt bien plus doux, plus ſoyeux & plus long, & ce n'eſt que par ce ſeul caractère qu'il pourroit ſe rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il eſt à-peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-griſâtre; ſa tête eſt rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles ſont courtes & blanches; il a trente-deux dents, ſix inciſives, deux canines fort groſſes, quatre mâchelières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez eſt noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces & demi ou cinq pouces, ſont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine juſqu'à près de la moitié, enſuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui eſt blanche: le deſſous du corps eſt couvert de poils blancs; les jambes ſont auſſi couvertes de longs poils d'un brun muſc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant ſont fort grands; le plus long a juſqu'à ſeize lignes, & le

plus long des pieds de derrière n'en a que ſept ; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon ; elle eſt terminée par de longs poils qui l'environnent, & qui ſont de couleur fauve.



SECONDE
ADDITION
A L'ARTICLE DU GLOUTON.

Je suis persuadé que le Carcajou d'Amérique est le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou *, & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les Naturalistes*; & il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la nouvelle-Espagne, & M. Messier, Astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont

* Tome VI, *page 170*.

nous

nous donnons ici la figure (*planche VIII de ce vol.*), & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau penſoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati ; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé, ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & ſurtout les dents canines pareilles, & telles que M. Perrault les a fait deſſiner pour le coati, c'eſt-à-dire, anguleuſes, cannelées ſur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par ſa queue prenante, avec laquelle il ſe ſuſpend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorſqu'il veut deſcendre.

» Il ne la redreſſe même, dit-il, que quand ſes pieds ſont aſſurés : il s'en ſert heureuſement pour ſaiſir & approcher de lui les choſes auxquelles il ne peut atteindre ; il ſe couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il eſt d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, ſoit en jouant, ſoit en cherchant des inſectes, ſans cela on pourroit le laiſſer en liberté ; & même avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout, il ſortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit, & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place ; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour ; mais il ſemble que le ſoleil ou ſa réverbération l'effraie ou le ſuf-

foque. Il est assez caressant, sans cependant être docile, il sait seulement distinguer son maître & le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, sur-tout s'il y a du sucre, & il en boit jusqu'à s'énivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime passionnément les odeurs, & est très friand de sucre & de confitures.

» Il se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paroît en boire le sang, & il les laisse sans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule; & cependant il craint l'eau. Il a différens cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue, & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menance, il siffle à-peu-près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur déméfurée lorsqu'il bâille; c'étoit une femelle, & l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle

n'a été qu'une fois en chaleur; elle étoit alors presque toujours furieuse (*d*) «.

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

» Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps alongé, mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre; l'œil est plus gros que celui de la fouine qui a le museau plus alongé; la tête de face tient un peu du petit chien Danois; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée, cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un assez bon naturel; il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent, il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, & ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tem-

(*d*) Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

pérament remuant, aimant à grimper; ſouvent il ſe tient ſur ſon derrière, ſe gratte avec ſes pieds de devant comme les ſinges, joue, retourne ſes pattes l'une dans l'autre, & fait d'autres ſingeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ſes pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne: on ne lui a jamais donné de viande ni de poiſſon. Lorſqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, & ſon cri, dans ſa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de ſe ſervir de ſa queue pour accrocher les differentes choſes qu'il veut attirer à lui. Il ſe pend avec cette queue & aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai obſervé que ſes pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, ſe réuniſſent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, & les pieds ont par conſéquent une forme alongée; il a auſſi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiſeleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*), vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *Kinkajou*, & l'eſpèce en eſt rare; il ſe figure que c'eſt le nom de l'isle ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les perſonnes qui le lui ont vendu, les éclairciſſemens néceſſaires. Je dirai ſeulement que ce kinkajou, qui eſt femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils qui ſont courts & épais, mêlés de quelques

poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, sont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luisant du poil, qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-sale à l'extrémité; il est mêlangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille est fort petite, & l'iris d'un brun-musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, & les narines très arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes; les dents, qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure, il a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très grosses, la supérieure croise l'inférieure. Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives & la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paroissent peu fournies, sur-tout les der-

nières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi, il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le dessous du cou, le dedans des jambes sont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête & des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc-grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est par-tout garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus & faisant la gouttière en dessous.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle .	2	5	6
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite. . .	2	3	0
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	0	2	6
Circonférence du bout du museau.	0	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux. . . .	0	5	1
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	0	1	5

	pieds.	pouces.	lignes.
Même diſtance entre l'angle poſtérieur de l'œil.	0	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7
Ouverture de l'œil. . .	0	0	6
Diſtance entre les angles poſtérieurs des yeux en ligne ſuperficielle.	0	0	11
La même diſtance en ligne droite	0	0	9
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles. .	0	7	6
Longueur des oreilles. .	0	1	1
Largeur de la baſe meſurée en ligne droite.	0	0	7
Longueur du cou. . . .	0	1	9
Circonférence du cou . .	0	6	11
Hauteur du train de devant.	0	6	9
Longueur de l'avant - bras depuis le coude juſqu'au poignet.	0	3	1
Longueur de l'avant - bras près du coude.	0	1	9
Épaiſſeur de l'avant - bras près du coude.	0	1	2
Circonférence du poignet.	0	2	7
Circonférence du métacarpe.	0	2	8
Longueur du poignet juſqu'au bout des ongles. . .	0	1	9
Circonférence du corps, priſe derriere les jambes de devant.	0	10	4
Circonférence du corps, priſe à l'endroit le plus gros. .	0	11	6

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du corps devant les jambes de derriere.	0	9	10
Hauteur du train de derrière.	0	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	4	7
Largeur du haut de la jambe.	0	2	1
Épaisseur.	0	1	4
Largeur à l'endroit du talon.	0	1	3
Circonférence du métatarse.	0	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. .	0	3	0
Largeur du pied de devant.	0	1	1
Largeur du pied de derriere.	0	1	2
Longueur des plus grands ongles.	0	0	4 ½
Largeur à la base. . . .	0	3	0
Longueur de la queue. .	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine.	0	4	6
Diamêtre de la queue à son origine (a).	0	2	1

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou m'avoit porté à croire, avec tous les autres Naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie *, parce que

(a) Description donnée par M. de Sève.
* Tome VI.

j'avois

j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente & semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

» Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux-brun; il a la queue longue & la relève sur son dos pliée en deux ou trois plis; il a des griffes & grimpe sur les arbres, où il se couche tout de son long sur les branches pour attendre sa proie & se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vîte que puisse courir l'orignal, & quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise & saute à terre. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener (*f*) ».

Cette notice s'accorde assez avec la figure & la description que nous venons de

(*f*) Description géographique & historique des côtes de l'Amérique septentrionale, par M. Denis, page 330.

donner de cet animal, pour presumer que c'est le même, & que le carcajou & le kinkajou, sont deux animaux d'espèces distinctes & séparées, qui n'ont de commun entr'eux que de se jeter sur les orignaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la nouvelle-Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *Poto*, & non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou que je donne ici (*planche VIII, figure 2 de ce volume*) avec la notice suivante.

» Le corps de cet animal est de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris-cendré, le poil court mais très épais, la tête arondie, le museau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau & ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se courbe lorsque l'animal le veut, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, & la queue en a dix-sept.



1 Le Kinkajou. 2 Le Poto.



» Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque : il est doux & on peut le manier sans crainte ; il est comme endormi la journée & très vif pendant la nuit ; il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé ; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés & très doux. Les oreilles sont placées bas & presque vis-à-vis de l'œil ; quand il dort il se met en boule, à-peu-près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant & étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps (*g*) «.

Il est évident, en comparant les deux dessins & la description de M. Colinson, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

(*g*) Note envoyée par M. Colinson à M. de Buffon, 12 *Décembre* 1766.



ADDITION

A l'article de la Rouſſette & de la Rougette [1], *& à l'article des Chauve-ſouris* [2].

J'AI trouvé dans une note de M. Commerſon, qu'il a vu à l'isle de Bourbon des milliers de grandes Chauve ſouris (Rouſſettes & Rougettes) qui voltigeoient ſur le ſoir en bandes comme les corbeaux, & ſe poſoient particulièrement ſur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que priſes dans la bonne ſaiſon, elles ſont bonnes à manger, que leur goût approche abſolument de celui du lièvre, & que leur chair eſt également noire.

Feu M. de la Nux, qui étoit mon Correſpondant dans cette même isle, m'a envoyé, depuis l'impreſſion de mon Ouvrage, quelques obſervations, & de très bonnes

1 Tome IV *page* 50.

2 Tome VI, *page* 134.

réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux, *volume IV*. Voici l'extrait d'une très longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite à ce sujet de l'isle de Bourbon, le 24 Octobre 1772.

» J'aime également, me dites-vous, Monsieur, dans votre lettre du 8 Mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainsi, écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté & toute franchise.... Oh, pour le coup je réponds, Monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, & je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, monstrueux, & sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractere & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la malpropreté étoient inséparables de la laideur «.

M. de la Nux observe que, dans ma description *, le volume de la roussette

* Tome IV, *page* 52.

eſt exagéré, ainſi que le nombre de ces animaux; que leur cri n'a rien d'épouvantable; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétréciſſant le paſſage de la voix en aſpirant & reſpirant ſucceſſivement avec force, donne à-peu-près le ſon rauque du cri d'une rouſſette, & que cela n'eſt pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux ſont tranquilles ſur un grand arbre, ils ont un gazouillement de ſociété léger, & qui n'eſt point déplaiſant.

» *Page 93.* Pline a eu raiſon, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; les rouſſettes, les rougettes, au moins dans ces isles, ne ſe jettent point ſur les hommes; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très dur, mais c'eſt à leur corps défendant, quand elles ſont abattues, ſoit par le *court-bâton*, ſoit par le coup de fuſil, ou priſes dans des filets; & quiconque en eſt mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à ſa maladreſſe, & non à une férocité que l'animal n'a point.

» *Page* 94, notes, *h*, *i*, *k*. Le volume des rouſſettes eſt ici plus approchant du vrai. . . . *Les chauve-ſouris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela eſt vrai des rouſſettes & non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut ſeulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très haut & aſſez pour que leur ampleur paroiſſe moindre de plus de moitié. Elles vont

fort loin & à tire-d'ailes, & je crois très possible qu'elles traversent de cette isle de Bourbon à l'isle de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cent toises & plus, le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

» A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'alimens, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés, ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent & font compagnie. Mais qu'un oiseau de proie passe au dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que déjà pourchassées & effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'est pour lors qu'on voit

en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela; l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main; &, en considérant leur forme, on reconnoît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

» Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on assure, & il passe en cette isle pour constant, que quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle; je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que, dans le commencement de la Colonie, nombre de gens peu aisés & point délicats, instruits sans doute par les Malacasses, s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger: j'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi

qu'on appelloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui composoient la société : je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note. . . . Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois . . . .* En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication ? le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère, & quand ils se disputent la pâture ; & il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très bien le jour ; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, dont elles sont très friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois. . . . *La roussette est un bon gibier. . . .* Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune surt-tout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieil-

les font dures, bien que très grasses dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles sur-tout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant & fort. . . . Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent.* On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien les Européens en mangent; ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette isle, on mange des roussettes & des rougettes.

» Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connois des roussettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres d'après lesquels l'Historien de la Nature a parlé.

» Les roussettes & les rougettes sont naturelles dans les isles de France, de Bourbon & de Madagascar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772 (que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en Septembre 1722, ces animaux étoient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est naturelle, 1°. la forêt n'étoit pas encore éloignée des établissemens, & il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très reculée. 2°. La roussette est

vivipare, & ne met au jour qu'un ſeul petit par an. 3°. Elle eſt chaſſée pour ſa viande, pour ſa graiſſe, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fuſil, par les Nègres au filet; il faut que l'eſpèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour ſe retirer dans les lieux qui ne le ſont pas encore, & dans l'intérieur de l'isle, les Nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

» Le temps des amours de ces animaux eſt ici vers le mois de Mai, c'eſt-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la ſortie des fœtus eſt environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainſi la durée de la geſtation eſt de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroiſſement des petits, mais je ſais qu'il paroît fait au ſolſtice d'hiver, c'eſt-à-dire, à-peu-près au bout de huit mois, depuis la naiſſance. Je ſais de plus qu'on ne voit plus de petites rouſſettes, paſſé Avril & Mai, temps auquel on diſtingue aiſément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles griſonnent, je ne ſais pas au bout de quel temps, & c'eſt pour lors qu'elles ſont très dures, les mâles ſur-tout; c'eſt pour lors que ceux-ci ſentent très fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que les Nègres qui puiſſent en manger, & qu'il n'y a de bon que leur graiſſe, dont en général l'eſpéce eſt aſſez bien pourvue depuis la fin du

printemps jusqu'au commencement de l'hiver

» Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des rouffettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont & ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils se nourrissent, & ils ne se nourrissent que de cela; ils sont encore très friands de sucs de certaines fleurs à ombelles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* est très succin; ce sont ces fleurs très abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été qui attirent vers le bas de notre isle les rouffettes en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, & il est très probable que c'est pour la succion du *nectarcum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte & savante descripcription qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, & que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des canes de sucre, &c. Je n'ai pas su si

on leur avoit fait manger de la viande, crue sur-tout; mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât*. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner mauſſadement & assez lentement, aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'est point faite pour la course; voudroit-elle attraper un oiseau sur une branche? la dégaine avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que

* J'ai vu une roussette toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Négresse de sept à huit ans, & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, étoit proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

telles tentatives ne lui réussiroient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises, avant de dépendre les griffes de leurs pates de l'endroit où ils se sont accrochés; & quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, & pour s'élever ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes; il peut se trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volans, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou de fusil, ou par telle autre épouvantail subit, & surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches, il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre, avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol si-tôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des Voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connoissent point, dont la forme & la figure leur causent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nom-

bre de rouſſettes tombées de leur fait, que quelqu'un de la bande ſe trouve empêtré d'une ou deux rouſſettes grimpantes, & que, cherchant à ſe débarraſſer & s'y prenant mal, il ſoit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thême d'une relation qui fera les rouſſettes féroces, ſe ruant ſur les hommes, cherchant à les bleſſer au viſage, les dévorant, &c. & au bout du compte cela ſe réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'eſpèces bien différentes qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il falloit la forêt aux rouſſettes; on voit bien ici que c'eſt par inſtinct de conſervation qu'elles la cherchent, & non par caractere ſauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des rouſſettes & des rougettes, ſi j'ajoute qu'elles ne donnent point ſur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles ſoient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je penſe, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. Si je dis de plus que leur vol eſt auſſi lourd, auſſi bruiant, ſur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractere, éloigné conſidérablement encore une eſpèce de l'autre.

» De ce que l'on voit par fois des rouſſettes raſer la ſurface de l'eau, à-peu-près comme fait l'hirondelle, on les a fait ſe nourrir de poiſſon, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on

vouloit qu'elles mangeaſſent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne ſe nourriſſent que de végétaux. C'eſt pour ſe baigner qu'elles raſent l'eau, & ſi elles ſe ſoutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne peuvent de la terre, c'eſt que la réſiſtance de celle-ci intéreſſe le battement des ailes qui eſt libre ſur l'eau. De ceci réſulte évidemment la propreté naturelle des rouſſettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé ſur aucune d'elles la moindre ſaleté; elles ſont auſſi propres que le ſont en général les oiſeaux.

» La rouſſette n'eſt pas de ces animaux que nous ſommes portés à trouver beaux; elle eſt même déplaiſante à voir en mouvement & de près. Il n'y a qu'un ſeul point de vue, & il n'y a qu'une ſeule attitude qui lui ſoit avantageuſe relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une ſorte de plaiſir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monſtrueux diſparoît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps : ainſi ſa voilure, qui fait ſa difformité, de même que ſes pattes de derrière qui la ſoutiennent à l'aide des griffes dont elles ſont armées, ne paroiſſent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, pottelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très propre & bien colorié, auquel tient une tête dont la phyſionomie a quelque choſe de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des rouſſettes; elles

elles n'ont que celle-là, & c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-racourci, c'est-à-dire, à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, & dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie dans son pourtour & dans son milieu de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui se fait regarder avec plaisir. Dans les Cabinets les plus riches en sujets d'Histoire Naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployé & dans toute l'étendue de son envergure ; de sorte qu'on la montre dans son action & dans tout son laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible, en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos ; car celle que montre l'estampe *, n'est point encore la véritable : on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leur quatre jambes.

» Je terminerai ces notes en disant que la roussette & la rougette fournissent une

* Tome IV, *Planche IIe.*

nourriture ſaine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce ſoit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point ſurprendre, dès que l'on ſait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de ſucs & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le ſoupçonnois fortement; le paſſage d'Hérodote me le fait croire; mais je ne l'ai pas aſſez vu pour donner la choſe comme une vérité conſtante «.





1 La Chauve-Souris Céphalotte. 2 La Chauve-Souris Musaraigne.



ADDITION

A l'article des Chauve-souris[1].

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures (*planche IX de ce vol.*), avertit que la chauve-souris fer de-lance, dont j'ai donné la description & la figure *, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Séba sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit êtres des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle est en effet différente de toutes les

1 Tome VI, *page 134.*

* Tome VIII, *Planche IX*, *page 134.*

chauves-souris que nous avons décrites dans notre Ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

» Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des Naturalistes, se trouve aux isles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit ; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus «.

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris ; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

» Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents des souris ou même des hérissons, paroissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie ; les dents canines dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents ; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris ».

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, & qui m'a

été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux, par cette Table, que la chauve-fouris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, fous le nom de *chauve-fouris mufaraigne*, font de nouvelles efpèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.
Le Fer-à-cheval. . .	. . . 0	. . . 4
La Feuille	. . . 0	. . . 4
Le Rat volant . .	. . . 2	. . . 2
Le Mulot volant. . .	. . . 2	. . . 2
La Marmotte volante.	. . . 2	. . . 6
Le Lérot volant. . .	. . . 0	. . . 4
Le Campagnol volant.	. . . 4	. . . 6
Le Noctule. . . .	. . . 4	. . . 6
Le Serotine. . . .	. . . 4	. . . 6
Le Chien volant. . .	. . . 4	. . . 4
La Rouſſette. . . .	. . . 4	. . . 4
La Pipiſtrelle. . . .	. . . 4	. . . 6
L'Oreillar.	. . . 4	. . . 6
La Chauve-ſouris . .	. . . 4	. . . 6
Le Muſcardin volant.	. . . 4	. . . 6
Le Fer-de-lance. . .	. . . 4	. . . 4
La Céphalotte . . .	. . . 2	. . . 0
La Chauve-ſouris muſaraig.	. . . 4	. . . 4

Mâchelièr. ſupérieures.	Mâchelièr. inférieures.	CANINES.	TOTAL.
. . . 8	. . . 10	. . . 4	. . . 26
. . . 8	. . . 10	. . . 4	. . . 26
. . . 8	. . . 10	. . . 4	. . . 26
. . . 8	. . . 10	. . . 4	. . . 26
. . . 8	. . . 8	. . . 4	. . . 28
. . . 10	. . . 10	. . . 4	. . . 28
. . . 8	. . . 8	. . . 4	. . . 30
. . . 8	. . . 10	. . . 4	. . . 32
. . . 8	. . . 10	. . . 4	. . . 32
. . . 8	. . . 12	. . . 4	. . . 32
. . . 8	. . . 12	. . . 4	. . . 32
. . . 10	. . . 10	. . . 4	. . . 34
. . . 10	. . . 12	. . . 4	. . . 36
. . . 12	. . . 12	. . . 4	. . . 38
. . . 12	. . . 12	. . . 4	. . . 38
. . . 10	. . . 10	. . . 4	. . . 32
. . . 6	. . . 10	. . . 4	. . . 22
. . . 6	. . . 6	. . . 4	. . . 24

» La queue de cette chauve-souris céphalotte, n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractere par lequel on peut distinguer au premier coup-d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère aussi de celle des autres chauve-souris; la poitrine a une plus grande amplitude, & ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux ».

On peut voir la description détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure.	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue. . . .	0	3	9
Longueur de la tête. . . .	0	1	3
Largeur de la tête. . .	0	0	9
Epaisseur de la tête. . .	0	0	8
Longueur des oreilles. . .	0	0	5
Largeur des oreilles. . .	0	0	4
Longueur de l'humérus des ailes.	0	1	8
Longueur de l'avant-bras.	0	2	3
Longueur du fémur. . .	0	0	$7\frac{1}{2}$
Longueur des jambes. . .	0	0	$9\frac{1}{2}$
Longueur de la queue. .	0	0	10
Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane.	0	0	$5\frac{1}{3}$

La

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-souris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille sur le nez; mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux isles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche CCI, figure 1*: cette chauve-souris a le museau plus long & plus menu que les autres, & c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle & la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure.	0	8	3
Longueur de l'animal jusqu'à la queue.	0	2	1
Longueur de la tête. . .	0	0	11
Largeur de la tête. . . .	0	0	5
Longueur de la feuille au-dessus du nez.	0	0	2
Longueur des oreilles. . .	0	0	4
Longueur du lobe interne de l'oreille.	0	0	2
Largeur de l'oreille. . .	0	0	4 ½
Longueur de l'humérus. .	0	1	0
Longueur de l'avant-bras.	0	1	4
Longueur du fémur. . .	0	0	6

Longueur des jambes. . .	0	0	6
Longueur des pieds avec les ongles.	0	0	6 $\frac{2}{3}$

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce savant Naturaliste a faite avec beaucoup de soin & de précision.



ADDITION

Aux articles du Sarigue, de la Marmose & du Cayopolin[1].

M. DE la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri, dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lècher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

» Je ne me suis pas apperçu, dit-il, qu'ils eussent mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus petites (*a*). Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne

[1] Tome IV, *page 147*.

(*a*) On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

ſe fait pas entendre de fort loin; on les apprivoiſe aiſément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'eſt pas bonne à manger; dans certaines eſpèces, elle eſt même d'une odeur inſupportable, & l'animal eſt appellé *puant* par les habitans de Cayenne «.

Il ne faut pas confondre ces ſarigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très différens de ceux-ci.

M. Voſmaër, Directeur des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, *page 6*, de la deſcription d'un écureuil volant; *Amſterdam*, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coeſcoes* eſt le *boſch* ou *beurſrult* des Indes orientales, le *philander* de Séba, & le *didelphis* de Linnæus. Le ſavant M. de Buffon *, nie abſolument ſon exiſtence aux Indes orientales, & ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins aſſurer ce célèbre Naturaliſte, que Valentin & Séba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Aſie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle & la femelle. La même eſpèce a auſſi été envoyée à M. le Docteur Schloſſer, à Amſterdam, par un ami d'Amboine; quoique pour moi je n'en connoiſſe pas d'autres

---

* Tome IV, *page* 153.

que ceux-ci, de ſorte qu'ils ne ſont pas ſi communs. La principale différence entre le *coeſcoes* des Indes orientales, & celui des Indes occidentales, conſiſte, ſuivant mon obſervation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, eſt tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle eſt un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune ſur le dos. La tête de celui des Indes orientales eſt courte; mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette eſpèce, ſont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La deſcription de la ſeconde eſpèce, dont parle auſſi Valentin, eſt trop diffuſe pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude «.

Je ne doute pas que M. Voſmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles & femelles, ſous le nom de *coeſcoes*; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coeſcoes & les ſarigues, pourroient déjà faire penſer que ce ne ſont pas des animaux de même eſpèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Voſmaër eſt juſte, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Séba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet le troiſiéme, c'eſt-à-dire, celui de la *planche XXXIX* de Séba eſt un animal différent, & qui ſe trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il eſt connu ſous le nom de *coeſcoes* ou *cuſcus* ou *cuſos*. J'ai trouvé,

dans le voyage de Christophe Barchewitz, la notice suivante.

» Dans l'isle de Lethy il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à-peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marmotte ; les yeux sont petits, ronds & brillans, les pattes courtes, & la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochet avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche (*b*) ».

Il paroît, par le caractere de la poche sous le ventre & de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales, est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique ; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce seroit le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en

(*b*) Voyage de Barchewitz. *Erfurt*, 1751, *page* 532.

état de juger, tant de la reſſemblance que des différences des coeſcoes d'Aſie avec les ſarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours perſuadé que ceux d'un continent ne ſe trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie ſur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit *.

Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant, & même raiſonnant philoſophiquement, il ne fût poſſible qu'il ſe trouvât, dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui ſeroient préciſément de la même eſpèce ; nous avons dit ailleurs (*c*) & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets ſur la Nature organiſée, & par conſéquent produire les mêmes êtres, ſoit animaux, ſoit végétaux, ſi toutes les autres circonſtances, étoient comme la température, les mêmes à tous égards ; mais il ne s'agit pas ici d'une poſſibilité philoſophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable ; il s'agit d'un fait & d'un fait très général, dont il eſt aiſé de préſenter les nombreux & très nombreux exemples. Il eſt certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'exiſtoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je

---

* Tome IV, *page 152.*

(*c*) Supplément à l'Hiſtoire Naturelle, *in-12, tome IX*, Partie hypothétique. Second Mémoire.

vais nommer. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération *, & que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pécari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens ?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

» Il se trouve, dit Mandeslo, aux isles Moluques un animal qu'on appelle *cusos*; il se tient sur les arbres, & ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin & a le poil épais, frisé & rude, entre le gris & le roux; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits (*d*) «.

Il n'est pas question dans ce passage de

---

* Tome III, *page* 140.

(*d*) Voyage de Mandeslo, suite d'Oléarius, *tome II*, *page* 384 & *suiv*.



2

1



1 Le Crabier. 2 Le Tatou à longue queue.

la poche ſous le ventre, qui eſt le caractere le plus marqué des philanders; mais je le répète, ſi le cuſcus ou cuſos des Indes orientales a ce caractere, il eſt certainement d'une eſpèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je ſerois porté à penſer qu'il en diffère à-peu-près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, ſans être de la même eſpèce, ſont les plus reſſemblans & les plus voiſins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE CRABIER.

LE nom *Crabier*, ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il ſe nourrit principalement de crabes. Il a très peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les ſarigues, mais il eſt beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du ſarigue, ſes petits dans une poche ſous le ventre; ainſi, le crabier nous paroît être d'une eſpèce iſolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure (*planche x de ce vol.*), dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuſe & nue, les gros pouces ſans ongles plats de devant. Cet animal, que nous conſervons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorſqu'on

nous a envoyé ſa dépouille; il eſt mâle, & voici la deſcription que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, eſt d'environ dix-ſept pouces.

La hauteur du train de devant, de ſix pouces trois lignes, & celle du train de derrière de ſix pouces ſix lignes.

La queue, qui eſt grisâtre, écailleuſe & ſans poil, a quinze pouces & demi de longueur, ſur dix lignes de groſſeur à ſon commencement; elle eſt très menue à ſon extrémité.

Comme cet animal eſt fort bas de jambes, il a de loin quelques reſſemblances avec le chien baſſet; la tête même n'eſt pas fort différente de celle d'un chien: elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput; l'œil n'eſt pas grand, le bord des paupières eſt noir, & au-deſſus de l'œil ſe trouvent de longs poils qui ont juſqu'à quinze lignes de longueur; il y en a auſſi de ſemblables à côté de la joue vers l'oreille. Les mouſtaches autour de la gueule ſont noires, & ont juſqu'à dix-ſept lignes de long; l'ouverture de la gueule eſt de près de deux pouces; la mâchoire ſupérieure eſt armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède ſur la mâchoire inférieure; l'oreille, qui eſt de couleur brune, paroît tomber un peu ſur elle-même, elle eſt nue, large & ronde à ſon extrémité.

Le poil du corps eſt laineux & parſemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant ſur les cuiſſes & vers l'épine du dos, qui eſt toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une eſpèce de crinière, depuis le milieu du dos juſqu'au commencement de la queue; ces poils ſont d'un blanc ſale à leur origine juſqu'au milieu & enſuite d'un brun-minime juſqu'à l'extrémité. Le poil des côtés eſt d'un blanc-j'aune, ainſi que ſous le ventre, mais il tire plus ſur le fauve vers les épaules, les cuiſſes, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve eſt mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou ſont fauves. Les jambes & les pieds ſont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes; les doigts ſont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui ſoit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes; le pouce ſix lignes; il eſt gros, large & écarté comme dans les ſinges, l'ongle en eſt plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts ſont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant eſt droit, & n'eſt point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, &

qu'il habite toujours les palétuviers & autres endroits marécageux.

» Il eſt, dit-il, fort leſte pour grimper ſur les arbres, ſur leſquels il ſe tient plus ſouvent qu'à terre, ſur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & ſe défend contre les chiens; les crabes ſont ſa principale nourriture, & lui profitent, car il eſt toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec ſa patte, il y introduit ſa queue, dont il ſe ſert comme d'un crochet; le crabe, qui lui ſerre quelquefois la queue, le fait crier, ce cri reſſemble aſſez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin; mais ſa voix ordinaire eſt une eſpèce de grognement ſemblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, & les dépoſe dans des vieux arbres creux; les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reſte, ces animaux ſe familiariſent aiſément, & on les nourrit à la maiſon comme les chiens & les chats, c'eſt-à-dire, avec toutes ſortes d'alimens; ainſi, leur goût pour la chair du crabe, n'eſt point tout un goût excluſif (*e*) «.

On prétend qu'il ſe trouve dans les terres de Cayenne deux eſpèces d'animaux, auxquelles on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des cra-

---

(*e*) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon; *Cayenne, 12 Juin 1774.*

bes. Le premier eſt celui dont nous venons de parler, l'autre eſt non-ſeulement d'une eſpèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ſes pattes. Ces deux animaux ne ſe reſſemblent que par la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, auſſi-bien que par la conformation des pieds & des ongles (*f*).

(*f*) Note communiquée par MM. Aublet & Olivier.



ADDITION

A l'article du Cabiai [1].

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques, & rien à la description très exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, & que nous avons représenté, *Tome V, planche XV*, M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guyane, & encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très abondant; il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuyent les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, &, s'ils apperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, & y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique, dans leur

---

[1] Tome V, *page 371*.

état de nature, ils vivent principalement de poiſſon. Ils ne font qu'un petit, ils ne ſont nullement dangereux, ne ſe jetant jamais ni ſur les hommes ni ſur les chiens. Leur chair eſt blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait ſemble contredire ce que diſent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poiſſon que celui d'une bonne viande. Cependant il ſe pourroit que la chair du cabiai, vivant de poiſſon, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très bonne.

Au reſte, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je ſuis perſuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat. C'eſt par erreur que j'ai dit, *tome V, page 371*, qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il ſupportoit fort bien le froid de l'hiver; mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il ſe jeta par la fenêtre & tomba dans un baſſin où il ſe noya, ce qui ne lui ſeroit pas arrivé s'il n'eût pas été bleſſé dans ſa chûte ſur les bords du baſſin.



ADDITION

Aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous [1].

DU TAMANOIR.

NOUS avons donné la figure du Tamanoir ou grand Fourmillier; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici *, qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Mauduit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile Naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiseaux dans le meilleur état possible.

---

[1] Tome IV, *pages 83 & 109.*
* Cette figure corrigée, a été mise à sa vraie place, *tome IV, pl. VI, fig. 1*, de cette Edition.

poſſible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici ſoit préciſément de la même eſpèce que celui de notre *volume IV*, on verra néanmoins qu'il a le muſeau plus court, la diſtance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts ; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très grands, les deux de côté fort petits : cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le muſeau juſqu'aux oreilles eſt couvert d'un poil brun fort court ; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces & demi de longeur ſur les côtés du corps ; il eſt rude au toucher comme celui du ſanglier. Il eſt mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blanc-ſale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé *tome IV* ; celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'eſt-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ſes autres dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.	1	8	0
Hauteur du train de derriere.	1	7	6
Longueur du bout du muſeau à l'angle de l'œil.	0	7	9
Ouverture de l'œil. . . .	0	0	6
Ouverture de la bouche. .	0	1	1
Ouverture des narines. .	0	0	4
Diſtance de l'œil à l'oreille.	0	2	1
Grandeur de l'oreille. . .	0	1	2

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du cou. . . .	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	9
Longueur du pied de devant.	0	3	6
Longueur de l'ergot interne.	0	0	6
Longueur de ce même ergot à son origine.	0	0	4
Longueur de l'ergot suivant.	0	1	8
Sa largeur à son origine. .	0	0	5
Longueur du troisième ergot.	0	2	3
Sa largeur à son origine. .	0	0	6
Longueur de l'ergot extérieur.	0	0	5
Sa largeur à son origine. .	0	0	3
Longueur du pied de derriere.	0	3	9
Longueur de l'ergot interne.	0	0	7
Longueur des trois autres ergots.	0	1	10
Largeur à l'origine. . .	0	0	3
Longueur de l'ergot externe.	0	0	6
Largeur à son origine. . .	0	0	3

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

» Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux espèces; les individus de la plus grande, pèsent jusqu'à cent livres; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la na-

ge & alors il n'eſt pas difficile de les aſſommer à coups de bâton. Dans le bois, on les tue à coups de fuſil : ils n'y ſont pas fort communs, quoique les chiens refuſent de les chaſſer.

» Le tamanoir ſe ſert de ſes grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui ſe trouvent par-tout ſur les arbres, ſur leſquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ſes griffes font des bleſſures profondes; il ſe défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ſes griffes, dont les muſcles & les tendons ſont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, & c'eſt par cette raiſon qu'ils refuſent de le chaſſer.

» On voit ſouvent des tamanoirs dans les grandes ſavanes incultes; on dit qu'ils ſe nourriſſent de fourmis; ſon eſtomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'eſtomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La ſtructure & les dimenſions de ſa langue, ſemblent prouver qu'il peut auſſi ſe nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorſque la femelle nourrit, elle eſt très dangereuſe même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal; elle eſt noire, ſans graiſſe & ſans fumet. Sa peau eſt dure & épaiſſe,

ſa langue eſt d'une forme preſque conique comme ſon muſeau «.

M. de la Borde en donne une deſcription anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laiſſer les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec ſoin.

» Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert ſon accroiſſement entier qu'en quatre ans. Il ne reſpire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère eſt fort ample, mais elle ſe rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui ſe continue juſqu'aux narines, dans cette eſpèce de cornet qui lui ſert de mâchoire ſupérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il eſt au moins auſſi long que le reſte de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines eſt ſi petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux ſont auſſi très petits, & il ne voit que de côté. La graiſſe de cet animal eſt de la plus grande blancheur. Lorſqu'il traverſe les eaux, il porte ſa grande & longue queue repliée ſur le dos & juſque ſur la tête «.

Mrs. Aublet & Olivier m'ont aſſuré que le tamanoir ne ſe nourrit que par le moyen de ſa langue, laquelle eſt enduite d'une humeur viſqueuſe & gluante, avec laquelle il prend des inſectes; ils diſent auſſi que ſa chair n'eſt point mauvaiſe à manger.

DU TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'efpèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure *, & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le Duc de Caylus, & fe voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il eft différent du tamanoir, non-feulement par la grandeur, mais auffi par la forme. Sa tête eft à proportion bien plus groffe; l'œil eft fi petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore eft-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille eft ronde & bordée de grands poils noirs pardeffus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jufqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de deffus le dos eft long de quinze lignes, celui du ventre, qui eft d'un blanc-fale, eft de la même longueur; la queue n'a que fept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette defcription, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier eft la queue qui

---

* Voyez *tome IV, pl. VI, fig.* 2, où cette figure corrigée eft à fa vraie place.

eſt par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à ſon extrêmité. Le ſecond, c'eſt qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre; mais du reſte tout convient aſſez pour qu'on puiſſe croire que l'animal dont nous donnons ici la figure, eſt au moins une variété de l'eſpèce du tamandua, s'il n'eſt pas préciſément de la même eſpèce.

M. de la Borde ſemble l'indiquer dans ſes obſervations, ſous le nom de petit tamanoir.

» Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peſer un peu plus de ſoixante livres; il n'a point de dents, mais il a auſſi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit auſſi de même, & ſe tient dans les grands bois; ſa chair eſt bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir «.

J'aurois bien deſiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus préciſes & plus détaillées, qui auroient fixé nos incertitudes au ſujet de cette eſpèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps ſur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *Tome IV*, *planche v*.

» Il a le poil roux, luiſant, un peu doré; ſe nourrit de fourmis, tire ſa langue qui eſt fort longue & faite comme un ver, & les fourmis s'y attachent. Cet ani-

mal n'eſt guère plus grand qu'un écureuil, il n'eſt pas difficile à prendre, il marche aſſez lentement, s'attache comme le pareſſeux ſur un bâton qu'on lui préſente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainſi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve ſouvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, ſur des feuilles qu'ils charient ſur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes ſont dangereuſes & ils les ſerrent ſi fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher priſe. Ils ne ſont pas rares, mais difficiles à appercevoir ſur les arbres «.

M. Voſmaër a fait une critique aſſez mal fondée de ce que j'ai dit au ſujet des fourmilliers (*a*).

» Je dois remarquer, dit-il, contre le ſentiment de M. de Buffon, *Tome IV, pages 69 & ſuivantes*, que l'année paſſée M. Tulbagh a envoyé un animal ſous le nom de *porc de terre*, qui eſt le *myrmécophage* de Linnæus; en ſorte que Deſmarchais & Kolbe ont raiſon de dire que cet animal ſe trouve en Afrique, auſſi bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'eſprit-de-vin, paroiſſant être

(*a*) Deſcription d'un grand écureuil volant, *page 6.*

tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

» Le groin est en son extrémité un peu gros, rond & aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troisième d'une longeur égale, le second un peu plus long, & le quatriéme ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre ongles sont fort longs, peu crochus, pointus, & à-peu-près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts; les onglets en sont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, & se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Séba, *tome Ier, planche XXXVII, fig. 2; & pl. XL, figure 1*, sont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particuliere tout-à-fait différente du tamanduaguacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon «.

On croiroit, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Séba, *pl. XXXVII, n°. 2.* Cependant j'ai dit précisément, *Tome IV*,

IV, *page* 91, ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Séba désigne par le nom de* tamandua myrmécophage d'Amérique, tome Ier. page 60, *& dont il donne la figure*, planche XXXVII, n°. 2, *ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or, les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier ; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique, & non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le *myrmécophage* de Séba, *planche XXXVII, figure 2*, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Séba s'est trompé en l'apellant myrmécophage d'*Amérique* ; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

DES TATOUS.

Nous avons donné * la gravure d'une dépouille d'encoubert ou tatou à six bandes mobiles ; nous n'avons pu alors nous

* Tome IV, *Planche VIII, page 134.*

procurer l'animal entier ; il nous est arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure * dessinée d'après nature vivante, par M. de Sève : qui m'a remis en même temps la description suivante.

» L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue, il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire Naturelle ; mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune : je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes ; je l'ai fait dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, & six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six

---

* Cette figure a été mise à sa vraie place, *tome IV*, *pl. VII*, *fig. 4*, de cette Edition.

bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles ſont compoſées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il eſt dit dans l'Hiſtoire Naturelle, eſt à la vérité très petit, mais le globule eſt élevé & très maſqué par les paupières qui le couvrent. Son corps eſt fort gras, & la peau forme des rides ſous le ventre; il y a ſur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs aſſez longs, & elle reſſemble à celle d'un dindon plumé. Le teſt, ſur la plus grande largeur du corps, a ſix pouces ſept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant ſont très longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus ſix lignes. Les jambes ſont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre juſqu'aux ongles. Lorſque cet animal marche, il ſe porte ſur le bout des ongles de ſes pattes de devant; ſa verge eſt fort longue, en la tirant elle a ſix pouces ſept lignes de long, ſur près de quatre lignes de groſſeur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'alonge d'elle-même, elle ſe poſe ſur le ventre en forme le limaçon, laiſſant environ une ligne ou deux d'eſpace dans les circonvolutions. On

m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle ſe couche ſur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il eſt queſtion n'étoit âgé que de dix-huit mois «.

M. de la Borde rapporte, dans ſes obſervations, qu'il ſe trouve à la Guyane deux eſpèces de tatous; le tatou noir, qui peut pèſer dix-huit à vingt livres, & qui eſt le plus grand; l'autre, dont la couleur eſt brune ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; ſa queue eſt molaſſe, ſans cuiraſſe, couverte d'une ſimple peau ſans écaille, il eſt bien plus petit que l'autre, & ne pèſe qu'environ trois livres.

» Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même juſqu'à dix dans des trous qu'il creuſe fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de ſon côté à rendre ſon trou plus profond, en deſcendant preſque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; ſa chair eſt aſſez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il eſt auſſi plus difficile à prendre; il ſort de ſon trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne ſort que la nuit. On trouve toujours ces tatous ſeuls, & l'on connoît qu'ils ſont dans leurs trous lorſqu'on en voit ſortir un grand nombre de certaines

mouches qui ſuivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuſe pour les prendre, ils creuſent auſſi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne ſauroit les en faire ſortir en y faiſant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la ſaiſon des pluies «.

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabaſſou, dont nous avons donné la figure, *tome IV, planche V, figure 2*, qui eſt en effet le plus grand de tous les tatous; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde diſe que ſa queue eſt ſans cuiraſſe, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici (*planche X de ce vol.*) la figure du tatou à neuf bandes mobiles & à très longue queue. La deſcription & la figure ſe trouvent dans les Tranſactions philoſophiques, *volume LIV, planche VII.* M. William, Docteur en médecine, a donné la deſcription de ce tatou, dont voici l'extrait : Cet animal étoit vivant à Londres, chez Mylord Southwel, il venoit d'Amérique; cependant la figure que cet Auteur en donne, dans les Tranſactions philoſophiques, n'a été deſſinée qu'après l'animal mort, & c'eſt par cette raiſon qu'elle eſt un peu dure & roide, comme elle l'eſt auſſi dans la *planche X* que nous donnons ici. Cet animal peſoit ſept livres, *avoit du poids*, & n'étoit que de la groſſeur

d'un chat ordinaire; c'étoit un mâle qui avoit même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez Mylord Southwell ; on le nourrissoit de viande & de lait, il refusoit de manger du grain & des fruits ; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.



ADDITION

A l'article de l'Unau & de l'Aï [1].

On connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux eſpèces de ces animaux, l'une appellée *pareſſeux-honteux*, l'autre *mouton-pareſſeux* ; celui-ci eſt une fois plus long que l'autre, & de la même groſſeur ; il a le poil long, épais & blanchâtre, pèſe environ vingt-cinq livres. Il ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière ſi lourde & ſi peſante, qu'il eſt aiſé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le pareſſeux-honteux a des taches noires, peut peſer douze livres, ſe tient toujours ſur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui ſont réputées poiſon. Leurs boyaux empoiſonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair eſt bonne à manger, mais ce n'eſt que le peuple qui en fait uſage.

« Les deux eſpèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de ſuite ſur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas ſur les arbres, mais on n'en eſt

1 Tome VI, *page* 58.

pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, & alors il est aisé de couper la branche, & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise & y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, & petit à petit, pose l'autre patte, & continue de grimper. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, & ils n'aiment pas se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, & montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (*a*). »

(*a*) Extrait des observations de M. de la Borde Médecin du Roi à Cayenne.

On voit que le pareſſeux-mouton de M. de la Borde eſt celui que nous avons appellé *unau*, & que ſon pareſſeux-honteux eſt l'*aï*, dont nous avons donné les deſcriptions & les figures *Tome VI*, *planches III.*

M. Voſmaër, habile Naturaliſte & Directeur des Cabinets de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange, m'a reproché deux choſes que j'ai dites au ſujet de ces animaux ; la première, ſur la manière dont ils ſe laiſſent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expreſſions de M. Voſmaër.

» On doit abſolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'aï) trop lents pour deſcendre de l'arbre, ſont obligés de ſe laiſſer tomber comme un bloc lorſqu'ils veulent être à terre (*b*). »

Cependant je n'ai avancé ce fait que ſur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont aſſuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds ; & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conſéquent *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Voſmaër) *abſolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le ſecond reproche eſt mieux fondé. J'avoue très volontiers que j'ai fait une mépriſe, lorſque j'ai dit que l'unau & l'aï n'avoient

---

(*b*) Deſcription d'un Pareſſeux pentadactile de Bengale, *page 5. Amſterdam*, 1767.

pas de dents, & je ne ſais point du tout mauvais gré à M. Voſmaër d'avoir remarqué cette erreur qui n'eſt venue que d'une inattention. J'aime autant une perſonne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée eſt une vérité.



ADDITION

A l'article de l'Éléphant [1].

JE DONNE ici les dimensions d'un Éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, & qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit trés-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun-foncé. La masse de son corps informe & ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune avec des rides & des plis assez fréquens; les deux mamelles avec des mamelons apparens sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	pieds	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée en ligne droite.	6	7	3

1 Tome IV *page 188.*

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.	4	10	5
Hauteur du train de derriere.	5	1	9
La plus grande hauteur du corps.	5	7	0
Hauteur du ventre. . .	2	3	6
Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput. . .	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure.	0	8	9
Diſtance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle de l'œil.	2	5	9
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	0	10	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	2	4
Largeur entre les deux yeux.	1	1	10
Longueur des oreilles en arriere.	1	3	7
Hauteur de l'oreille. . .	1	2	4
Circonférence du cou. .	5	5	1
Circonférence du corps derriere les jambes de devant. .	7	8	0
Circonférence du corps, devant les jambes de derriere. .	7	8	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros. . . .	8	0	7
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	4
Circonférence de la queue à ſon origine.	1	1	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet. .	2	1	6
Largeur du haut de la jambe.	1	10	6




BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles.	0	9	6
Largeur du pied de devant.	0	8	3
Largeur du pied de derriere.	0	10	5
Longueur des plus grands ongles.	0	1	9
Largeur.	0	3	0
Longueur de la trompe étendue.	3	7	3

Il nous a paru, en comparant le mâle & la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en *1771*, & l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle, au point qu'il ne seroit pas possible de s'y tromper; seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle; mais le corps paroissoit plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la Nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe & l'extrémité de la verge, représentée (*planche XI. de ce vol.*). Dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre

ſemble être abſolument uni, & ce n'eſt que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité ſort du fourreau, comme on le voit repréſenté. Cet éléphant mâle, quoique preſque auſſi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à ſaiſir avec ſa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a ſouvent arraché les poches & les baſques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle ſembloit obéir avec complaiſance. Le ſeul moment où on l'a vu marquer de l'humeur a été celui de ſon emballage dans ſon caiſſon de voyage. Lorſqu'on voulut la faire entrer dans ce caiſſon, elle refuſa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit par derrière qu'on la força d'entrer dans cette eſpèce de cage, qui ſervoit alors à la tranſporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'eſſuyer, & ne pouvant ſe retourner dans cette priſon étroite, elle prit le ſeul moyen qu'elle avoit de ſe venger; ce fut de remplir ſa trompe & de jeter le volume d'un ſeau d'eau au viſage & ſur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reſte, on a repréſenté la trompe vue pardeſſous, pour en faire mieux connoître la ſtructure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit, dans l'Hiſtoire Naturelle de l'éléphant, *Tome IV, pages 272 & ſuiv.* qu'on pouvoit préſumer que ces animaux ne

s'accouploient pas à la manière des autres quadrupédes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes, paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroissoit plausible, ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, écrit de Bois-le-duc dans les termes suivans :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le Comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphans, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie & en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés & presque inaccessibles, sur-tout dans le temps qu'ils sont en chaleur ;, mais que dans l'isle de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrein étant par-tout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, & que, les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupédes ; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation : j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un ar-

bre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines; alors on voit par fois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, & ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie, dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphans sauvages; mais, quelques jours après, son Cornack va la chercher & l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, & se laisse conduire & renfermer, & c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu-près au bout de neuf mois. »

Il paroît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler, des éléphans, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu; mais je crois qu'on

qu'on doit ſuſpendre ſon jugement ſur la ſeconde obſervation, touchant la durée de la geſtation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs aſſurent qu'il paſſe pour conſtant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.



ADDITION

A l'article du Rhinocéros 1.

NOUS AVONS VU un ſecond Rhinocéros, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de ſeptembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, ſi l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je ſuis perſuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car ſon corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur ſur cinq pieds ſix pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Obſervé un an après, ſon corps s'étoit alongé de ſept pouces; en ſorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circonférence. Obſervé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de ſon corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, ſix pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces ſeulement. Sa peau a-

1 Tome IV, *page* 287.

voit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres, repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme & dure. Les yeux sont petits & saillans; les oreilles larges & assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes & très grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'alonge sur les testicules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse assez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle sort, est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; & cette même partie charnue, qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; sa langue est dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & sur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à

manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P.) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, & y sert à porter des fardeaux (*a*).

» M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit, au centre de l'Afrique, des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie, ont deux cornes; la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez, est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vîte que l'autre & la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal (*b*). »

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans:

« Je me rappelle une chose qu'a dit M.

(*a* Défense des Recherches sur les Américains, *p* 95.

(*b*) Note communiquée par M. le chevalier de Bruce à M. de Buffon.





Parſon, dans un paſſage cité par M. de Buffon. Il ſoupçonne que les rhinocéros d'Aſie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-eſpérence en ont deux ; je ſoupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me ſont venues du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'eſpèce, une race particulière, mais qui ſe trouve également en Aſie & en Afrique.

Nous avons fait deſſiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces (*planche XII, de ce vol.*),





ADDITION

A l'article du Chameau & du Dromadaire [1].

NOUS N'AVONS presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires ; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *pag.* 144.

« La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair ; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes ; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant ; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal ; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter ; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la

1 Tome V, *page* 50.

fait marcher. Il en eſt de même, dit-on, en Méſopotamie, en Natolie, & probablement par-tout. »

J'ai dit qu'on avoit tranſporté des chameaux & des dromadaires aux îsles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réuſſi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans ſon hiſtoire de la Jamaïque, aſſure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en aſſez grand nombre dans ces derniers temps, & que, quoiqu'ils y ſubſiſtent, ils y ſont néanmoins de peu de ſervice, parce qu'on ne ſait pas les nourrir & les ſoigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne puſſent même produire en France. On peut voir, dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ſes terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui ſe porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dreſde, & je ſuis perſuadé qu'en faiſant venir avec les chameaux des domeſtiques Arabes ou Barbareſques, accoutumés à les ſoigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette eſpèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.



ADDITION

A l'Article de l'Hippopotame [1].

Le jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M. le Prince de Condé, & se voit dans son magnifique Cabinet d'Histoire Naturelle, à Chantilly. Ce très jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête dix pouces de longueur, sur cinq ponces dix lignes dans sa plus grande largeur; cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, & elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur & ridé. Sa forme est ronde,

[1] Tome V, page 281.

mais

mais large à son origine, & plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abyssinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit, plus grand & plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse & sans cornes, ses oreilles sont petites & il a le mousslon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très bien,

& toujours entre deux eaux ; il ne mange que de l'herbe ; son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots ; &, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes ; mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode & même nuisible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu ; il a le coup-d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, & qu'il étoit assez familier ; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, & passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fumes cinq nous y embusquer la nuit armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres ; l'animal ayant paru, nous tirames tous ensemble sur lui ; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le surlendemain que les Négres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé

mort ſur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & groſſes comme le poing; il en avoit ſix de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents ſont d'un très bel yvoire (*a*). »

(*a*) Lettre de M. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, *le 20 août 1767.*



ADDITION

de l'Editeur Hollandois.

(M. le Proffesseur Allamand).

à l'article de l'Hippopotame *.

IL NE MANQUE à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage; &, quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-es-

* *Page 28 & Planche III, volume XII,* de cet ouvrage, Edition de Hollande, *in*-4°.

pérance. Quoiqu'elle y ſoit depuis près d'un ſiècle, elle a été ſi bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal : elle eſt ſoutenue par des cercles de fer & par des pièces de bois aſſez ſolides, pour que le deſſèchement n'y ait produit que des altérations peu conſidérables. Comme c'eſt vraiſemblablement la ſeule curioſité de ce genre qui ſoit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Hiſtoire Naturelle, me ſauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainſi la planche, que nous ajoutons ici, repréſente l'hippopotame mieux qu'il n'a été repréſenté juſqu'à préſent, ou plutôt c'eſt la ſeule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'eſt pas reconnoiſſable, ſi l'on en excepte celle qui ſe trouve dans un livre Hollandois, où il eſt queſtion du Léviathan dont il eſt parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite ſur le même modèle que l'on a copié ici ; mais les proportions y ont été mal obſervées.

Il ſeroit inutile de joindre ici une deſcription de ce monſtrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimenſions, priſes avec exactitude. La meſure que j'ai employée eſt celle du pied de Paris. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos.	4	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	11	0
Circonférence du bout du museau.	2	11	9
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux. .	4	4	0
Longueur de la gueule ouverte.	0	9	9
Contour de la gueule ouverte.	5	11	0
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure. . . .	0	8	0
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure. .	0	4	0
Distance entre les deux naseaux.	0	4	9
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	1	8	0
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille. . . .	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein. . .	0	10	10

	pieds.	pouces.	lignes.
La même diſtance en ligne droite.	0	9	11
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles. .	4	11	6
La longueur des oreilles n'a pu être meſurée, parce qu'elles ſe ſont trop affaiſſées par le deſſéchement.			
Largeur de la baſe des oreilles, meſurée ſur la courbure extérieure.	0	2	3
Diſtance entre les deux oreilreilles, priſe dans le bas. .	0	9	2
Longueur du cou. . . .	1	0	0
Circonférence du milieu du corps.	9	8	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	10	0
Circonférence de la queue à ſon origine.	0	10	4
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds juſque ſous la poitrine ou le ventre. .	1	8	0
Largeur du haut de la jambe.	0	8	0
Épaiſſeur.	0	6	8
Largeur à l'endroit du talon.	0	4	10
Circonférence du métatarſe.	1	2	0
Largeur du pied de devant.	0	7	8
Largeur du pied de derriere.	0	7	0
Largeur des plus grands ſabots.	0	3	0

Comme la figure du jeune hippopotame,

que j'ai fait deſſiner dans le Cabinet de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, différe de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle reſſemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klokner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de Mgr. le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici (*planche XXX*) *, la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Clockner ; & je crois devoir y joindre une note avec quelques obſervations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.

---

* Toutes ces figures ayant été reconnues fauſſes par MM. de Buffon & Allamand, on n'a conſervé que les véritables dans cette Edition. *Voyez tome V, pl. VIII.*



ADDITION

A l'hiſtoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

PAR M. le Docteur Klockner, d'Amſterdam.

NOTES.

« JE M'ÉTONNE que M. de Buffon ne cite pas un paſſage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y obſerve que la voix de cet animal reſſemble au henniſſement du cheval ; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve.* M. de Buffon appuie ſon ſentiment ſur cette ſingularité des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes ; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les Anciens, puiſque non-ſeulement il a voyagé lui-même en Egypte, mais qu'il paſſe encore, avec juſtice, pour un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, je placerai ici ce paſſage „ où il eſt dit : « Le Nil nourrit pluſieurs eſpèces d'animaux, dont deux entr'autres méritent de fixer notre atten-

tion, qui ſont le crocodille & l'hippopotame.... Celui-ci eſt long de cinq coudées; il a les pieds fourchus comme les bêtes à cornes, & de chaque côté trois dents ſaillantes, plus grandes que les défenſes d'un ſanglier. La maſſe entière du corps reſſemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau eſt très dure & très ferme, & peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il eſt amphibie, ſe tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il ſe meut & agit comme ſur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal étoit plus fécond, il cauſeroit de grands dommages à la culture des Egyptiens. La chaſſe de l'hippopotame exige un nombre de perſonnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'aſſaillit avec pluſieurs barques jointes enſemble, & on le frappe avec des harpons de fer, dont quelq es-uns ont des angles ou des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, & on laiſſe enſuite l'animal ſe débattre juſqu'à ce qu'il ait perdu ſes forces avec ſon ſang. La chair en eſt fort dure & de difficile digeſtion (*a*). »

Voilà peut-être la meilleure deſcription que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'eſt trompé que ſur le nombre des doigts.

(*a*) Diodore de Sicile, *Liv. I*, page 42, édit. Wiſſelingii.

OBSERVATIONS

Faites en préparant la peau de l'Hippopotame, qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en Médecine, à Amsterdam.

J'ai reçu fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S) trempée de saumure, & on l'avoit mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile & expédiée du cap de Bonne-espérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance,

ce qui avoit attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau, qui se trouvoit la première & la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam (*b*). Les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité que les longues dents ou dents canines inférieures qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, & passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents incisives, il y a une peau lisse & dure, le palais est plein d'oches ou entaillures. La langue avoit été coupée. . . . On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très forts; & ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieures & supérieures, étoit d'une chair rouge & blan-

(*b*) Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

che, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & serré, mais il n'y en avoit que très peu au-dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits,

puiſque l'ouverture étoit extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal. Cette petiteſſe des yeux de l'hippopotame ſe trouve confirmée par pluſieurs rapports. Les yeux, que j'ai placés dans mon ſujet, ſont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais, lorſque j'en avois mis de plus petits, ils paroiſſoient ne pas couvenir à l'animal, & je fus par conſéquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture; enſuite elles ſe joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorſque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire ſécher.

Les dents ſont ſi dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la deſcription de *Zerenghi*, ni avec celle de M. *Daubenton*. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ſes hippopotames, & le ſecond trente-ſix dans la tête qui ſe trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis aſſurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fuſſent tombées, ſinon une des dents inciſi-

ves, qui paroît avoir été caſſée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui ſont placées perpendiculairement, huit dents inciſives, quatre dans la mâchoire ſupérieure, dont la poſition eſt perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui ſont poſées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires ſupérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un eſpace d'un demi-pouce. »

Je dois obſerver que communément les hippopotames ont trente-ſix dents, comme nous l'avons dit; ſavoir, quatre inciſives en haut, & quatre inciſives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié ſur trois têtes qui ſont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu ſur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Miniſtre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, ou fond de la gueule, eſt beaucoup plus groſſe, plus large, & plus aplatie ſur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je ſerois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie ſuivant l'âge,

& qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres ſupérieure & inférieure ſe trouvent garnies à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une obſervation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine ſous le microſcope, & j'ai vu ſortir ſept racines d'un tuyau. Ces ſept racines ſe partagent ou ſe fendent enſuite, & forment chacune pluſieurs poils, qui forment des eſpèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où ſe fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui ſont plus ſerrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, ſur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve preſque point aux jambes, aux flancs ni ſous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & ſupérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le ſexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à ſix pouces, où je penſe que les parties génitales étoient placées; mais, comme on n'en avoit laiſſé aucune marque, il ne m'a pas été poſſible d'en déterminer le ſexe.

La peau du ventre, près des pieds de derriere

derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaisseur; les insectes y avoient aussi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau étoit blanche, cartilagineuse & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien séparée de la graisse & de la chair. Plus haut, vers le dos, on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui se retire en arrière & en haut, paroît très propre à nager, le sabot quoique épais & durilloné, est néanmoins flexible.

Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a été empaillée, & que je me suis servi de la mesure d'Amsterdam.

	pieds	pouces.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit.	10	10
------ depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche.	13	7

	pieds.	pouces.
------ du milieu du nez, mesurée par-dessus la tête.	13	½
Nota. La raison de la différence de ces mesures, vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête.	2	9 ½
Circonférence de la tête, mesurée derriere les oreilles.	6	4 ½
------ mesurée devant les oreilles.	6	6
------ entre les yeux & les oreilles.	6	2 ½
------ sur l'élévation de l'orifice des yeux.	6	4
------ entre les yeux & le nez. .	5	4
Nota. Cette derniere mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de maniere que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.		
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre.	2	4 ½
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais.	1	4 ½
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous.	2	2
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre.	1	3 ¾
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure.	0	5 ½
------ prise à l'ouverture inférieure.	0	3 ¾
Largeur des narines au milieu. . .	0	0 ⅝

	pieds.	pouces.
Longueur des narines. . . .	0	$2\frac{1}{8}$
Distance entre les oreilles & les yeux.	0	6
------ d'une oreille à l'autre. .	1	2
Longueur des oreilles. . . .	0	$1\frac{3}{4}$
Largeur des oreilles.	0	2
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes. . . .	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre.	0	$1\frac{5}{4}$
Distance entre l'orifice des yeux.	1	0
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos.	6	4
Hauteur de l'arriere-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix.	5	$1\frac{1}{2}$
Circonférence du corps, derriere les pattes de devant.	10	0
------ au milieu.	10	6
------- devant les pattes de derrière.	10	9
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu.	0	7
------ derriere les pattes de devant.	0	9
------ devant les pattes de derriere.	0	9
Circonférence du cou derriere la tête.	6	3
------ au milieu.	7	7
------- dessus la poitrine. . . .	8	$5\frac{1}{2}$
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine. . . .	3	10

	pieds.	pouces.
------- au milieu.	3	2 $\frac{1}{2}$
------- au-dessus du sabot. . .	2	3 $\frac{1}{2}$
Circonférence des pattes de derriere, près du corps.	4	7
------ au-dessus du genou. .	2	8 $\frac{1}{2}$
------ au-dessus du sabot. . .	2	3 $\frac{1}{2}$
Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre. .	1	5 $\frac{1}{2}$
------ des pattes de derriere, depuis le talon jusqu'au ventre. .	1	7 $\frac{1}{2}$
Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle.	0	2
Circonférence des doigts derriere les ongles.	0	8 $\frac{3}{4}$
------ des doigts de côté. . .	0	7 $\frac{1}{4}$
Longueur des doigts du côté extérieur.	0	3
------ des doigts de devant des pattes de derriere.	0	1 $\frac{3}{4}$
------ des doigts extérieurs des pattes de derriere.	0	1 $\frac{3}{4}$
------ des ongles des pattes de derriere & de devant. . . .	0	2
Circonférence des angles à leur naissance.	0	4 $\frac{3}{4}$
Longueur de la queue. . . .	1	4
Circonférence à la naissance où elle est ronde.	1	3
Largeur de la queue au milieu où elle commence à devenir plate. .	0	3 $\frac{3}{5}$
------ à l'extrémité.	0	2 $\frac{1}{5}$
Grosseur de la queue au milieu.	0	1 $\frac{1}{3}$
------ de la queue au bout. .	0	0 $\frac{1}{2}$

	pieds.	pouces.
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure.	0	$7\frac{3}{4}$
-------- mesurées en ligne droite.	0	$6\frac{1}{2}$
Circonférence des dents, près la racine.	0	$5\frac{3}{4}$
-------- au milieu.	0	$5\frac{1}{4}$
-------- sur le tranchant. . . .	0	$4\frac{1}{4}$
Longueur de leur découpure inclinée.	0	$3\frac{1}{4}$
Largeur des dents canines à leur racine.	0	$2\frac{1}{8}$
-------- au milieu.	0	2
Longueur des dents canines supérieures.	0	$2\frac{3}{8}$
Circonférence.	0	$4\frac{3}{8}$
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre.	0	11
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes.	0	$6\frac{1}{4}$
Leur circonférence.	0	$5\frac{1}{2}$
Distance de l'une à l'autre. . .	0	$0\frac{7}{8}$
Longueur des petites dents incisives à côté des grandes. . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Leur distance des grandes. . .	0	$0\frac{1}{2}$
Distance entre celle-ci & les dents canines.	0	$1\frac{1}{3}$
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre.	0	$1\frac{1}{2}$
Leur hauteur.	0	1
Leur largeur.	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur des deux autres dents		

	pieds.	pouces.
extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, diſtantes des dents molaires.	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure. . .	0	1 $\frac{3}{4}$
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure. . . .	0	1
Leur largeur.	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires. . .	0	1 $\frac{1}{2}$
Leur largeur	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des deux dents inciſives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui ſe trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui ſe trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure. . . .	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la ſeconde, qui ſe trouve un peu plus ſur le devant, & qui eſt un peu plus longue & plus groſſe; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, auſſi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement diſtinguer combien elle eſt uſée; de même que l'endroit uſé près des alvéoles de la grande dent canine, cauſé par le frottement de la petite.	0	2 $\frac{3}{4}$
Longueur du poil qui ſe trouve aux lèvres ſupérieure & inférieure,		

	pieds.	pouces
avec la racine.	o	1 ½
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrêmité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres. . .	o	3

Nota. Le poil de la partie supérieure de la queue est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé Charles Marais, d'extraction françoise. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme, qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue & la fange, que sur la terre ferme; & il court si vîte, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils

l'épient au ſoleil couchant : alors cet animal élève la partie ſupérieure de la tête hors de l'eau, tient ſes petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorſque quelque objet, qui peut lui ſervir de proie, ſe fait voir ſur l'eau, il s'élance ſur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame eſt occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant ſur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui eſt placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame, lorſqu'il ſe ſent bleſſé, plonge ſous l'eau, & marche ou nage juſqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire ſur le rivage où on le diſsèque. Un hippopotame, qui a toute ſa croiſſance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on ſale & qu'on envoie au Cap, où il ſe vend fort cher. On aſſure que ce lard eſt fort bon, & qu'il ſurpaſſe toutes les autres graiſſes pour le goût. Il ne cauſe jamais d'aigreurs ; & quand il eſt exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crême : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède ſouverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire

tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les mesures données, savoir, que c'est un animal d'une grandeur & d'une pesanteur surprenante.

Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi légère qu'il étoit possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvoit aider à la soutenir, & je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'Histoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix & le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & bégayans d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terreins marécageux, dans les roseaux dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, tou-

chant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres Historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres & des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent pardessus, & que les flèches rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingot; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal

eſt plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait ſon petit à terre ; elle l'y allaite & nourrit, & enſuite elle lui apprend de bonne heure à ſe réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités ſubalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorſqu'ils peuvent ſe rendre maîtres d'un de ces animaux.

Je ne ſais ſi j'oſe citer ici le paſſage du Père Labat, où il dit que cet animal, qui eſt très-ſanguin, ſait ſe tirer lui-même du ſang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte juſqu'à ce qu'il ſe ſoit fait une ouverture aſſez conſidérable pour en laiſſer couler le ſang. Il ſe donne alors beaucoup de mouvement pour le faire ſortir en plus grande quantité ; & lorſqu'il juge qu'il en a perdu aſſez, il ſe roule dans la fange, afin de fermer la bleſſure qu'il s'eſt faite. On ne trouve rien d'impoſſible dans ce rapport ; mais comment le Père Labat a-t-il découvert cette ſingularité ?

Outre les uſages ſus mentionnés de la peau & des dents, on aſſure que les peintres Indiens ſe ſervent du ſang de cet animal pour leurs couleurs. »

ADDITION

A l'article de la Giraffe [1].

Nous donnons ici (*planche XIII, de ce vol.*) la figure de la Giraffe, d'après un deſſin qui nous a été envoyé du Cap de Bonne-eſpérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons auſſi (*planche XIV, de ce vol.*) la figure des cornes de cet animal; nous ne ſommes pas encore aſſurés que ces cornes ſoient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou ſi l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles ſe renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroiſſent être de la même ſubſtance que le bois des cerfs; il ſemble qu'elles croiſſent pendant les premières années de la vie de l'animal, ſans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puiſque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que ſix ou

[1] Tome VI, *page 26*.



LA GIRAFFE.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



Villement fils aqua

huit pouces, comme celle de la *figure 3, planche XIV, de ce vol.* C'est à M. Allamand, célèbre Professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère; sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, & par conséquent ses cornes sont courtes & n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi: elles sont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, sont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce; ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide & un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit

pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une ; elle est droite, longue d'un demi-pied & assez pointue ; on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & celles de derriète ; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure (*planche XIV, de ce vol.*)

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle giraffe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines & les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau

molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur & est fort incliné vers le front, c'est-à-dire, qu'il fait un angle très aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal fait d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides & d'une substance semblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être mise dans le genre des cerfs, & cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans ; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand & bel animal, comme faisant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques, qui n'ont point d'espèces collatérales ; c'est un privilège qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description & les dimensions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

« La giraffe eſt l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produiſe ; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque reſſemblance au chameau par la forme de ſa tête, par la longueur de ſon cou, &c. & que ſa robe reſſemble à celle des léopards par les taches diſperſées auſſi régulièrement ; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-eſpérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ſes deux cornes ſont longues d'un pied ; elles ſont droites & groſſes comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, reſſemble aſſez à celui du cheval. La queue ſeroit auſſi aſſez ſemblable, mais elle eſt moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes reſſemblent aſſez à celles d'un cerf, les pieds ſont garnis de ſabots très noirs, obtus & écartés. Quand l'animal ſaute, il lève enſemble les deux pieds de devant, & enſuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées ; il court mal & de mauvaiſe grâce, on peut très aiſément l'attraper à la courſe. Il porte toujours la tête très haute, & ne ſe nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cauſe de ſa trop grande hauteur. Il eſt même forcé de ſe mettre à genoux pour

boire. Les femelles ſont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a auſſi de preſque blancs, les taches ſont brunes ou noires. Voici les dimenſions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête. . .	1	8	0
Hauteur du pied de devant jufqu'au garot.	10	0	0
Hauteur du garot au-deſſus de la tête.	7	0	0
Longueur depuis le garot jufqu'aux reins.	5	6	0
Longueur depuis les reins juſqu'à la queue.	1	6	0
Hauteur depuis les pieds de derriere juſqu'aux reins.	8	5	0

J'avois livré cet article ſur la giraffe à l'impreſſion, lorſque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes ; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider & Allamand diſent au ſujet de cet animal, *tome XIII*, *page 17*, de l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme, avec raiſon, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous diſent rien

de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à determiner le genre auquel elle appartient; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé, dans le Cabinet des curiosités d'Histoire naturelle de l'Université, la peau bourée d'une jeune giraffe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première (*a*), & il y a joint la description suivante.

» M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tettoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

» Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont

(*a*) *Tome XIII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, in-4.

point creuſes comme celles des bœufs & des chèvres, mais ſolides comme le bois des cerfs, & d'une conſiſtance preſque ſemblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles ſont minces, droites & ſimples, c'eſt-à-dire, ſans être diviſées en branches ou andouillers; elles ſont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & juſqu'au trois quarts de leur hauteur; cette peau eſt chargée de poils courts, ſemblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-deſſus du bout mouſſe de la corne, & ils ſont noirs; ainſi ils ſont très différens du duvet qu'on voit ſur le refait des cerfs.

» Ces cornes ne paroiſſent point être compoſées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros, auſſi leur ſubſtance & leur texture eſt toute autre. Quand on les ſcie ſuivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles ſont formées d'une lame dure qui en fait la ſurface extérieure, & qui renferme au-dedans un tiſſu ſpongieux: au moins cela eſt-il ainſi dans les cornes de ma jeune giraffe; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte ſont plus ſolides; c'eſt ce que M. de Buffon eſt actuellement en état de déterminer: je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

» Quoique ces cornes ſoient ſolides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de

même que ces dernières : elles ſemblent être une excroiſſance de l'os frontal, comme l'os qui ſert de noyau aux cornes creuſes des bœufs & des chèvres, & il n'eſt guère poſſible qu'elles s'en détachent. Si mon doute eſt fondé, la giraffe fera un genre particulier, différent de ceux ſous leſquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuſes, mais permanentes.

» Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule, qui ſemble être le commencement d'une troiſième corne : ce tubercule ne paroît point ſur la tête de la nôtre, qui vraiſemblablement étoit encore trop jeune.

» Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, diſent qu'il y a une ſi grande différence entre la longueur de ſes jambes, que celles de devant ſont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'eſt pas poſſible qu'ils ſe ſoient trompés ſur un caractère ſi marqué ; mais j'oſe aſſurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandiſſant ; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes poſtérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne ſoit plus haut que celui de derrière, & cela à cauſe de la différence qu'il y a dans la groſſeur du corps, comme on le voit dans la figure ; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le con-

clure par les dimenſions que je vais donner.

» Le cou de la giraffe eſt ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait auſſi long, ſans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier ſont cou en diverſes façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puiſſe faire.

» Sa couleur eſt d'un blanc-ſale, parſemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reſte du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

» La queue eſt mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal ; ſon extrémité eſt garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont ſept à huit pouces de longueur.

» Une crinière compoſée de poils rouſsâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie poſtérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou juſqu'à la moitié du dos ; là, elle continue à la diſtance de quelques pouces ; mais les poils qui la forment ſont penchés vers la tête, & près l'origine de la queue elle ſemble recommencer, & s'étendre juſqu'à ſon extrémité ; mais les poils en ſont forts, courts, & à peine les diſtingue-t-on de ceux qui couvrent le reſte du corps.

» Ses paupières, tant les ſupérieures que les inférieures, ſont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides ; on

en voit de ſemblables, mais clairſemés & plus longs autour de la bouche.

» Sa phyſionomie indique un animal doux & docile, & c'eſt-là ce qu'en diſent ceux qui l'ont vue vivante.

» Cette deſcription de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, ſuffit pour en donner des idées plus juſtes que celles qu'on en a eues juſqu'à préſent. Il n'y manque que les dimenſions de ſes principales parties: les voici.

	pieds.	pouces.	lig.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	5	7	6
Hauteur du train de devant.	4	5	0
Hauteur du train de derriere.	4	0	3
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes.	0	9	7
Circonférence du bout du muſeau, priſe derriere les naſeaux.	0	9	5
Circonférence de la tête priſe au-deſſus des yeux. . .	1	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	11	6
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. . .	0	3	0
Diſtance entre les naſeaux.	0	1	2

	pieds.	pouces.	lig.
Diſtance entre les yeux, meſurée en ligne droite. . .	0	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	9
Diſtance entre les deux paupieres ouvertes.	0	1	1
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lévres.	0	6	6
Diſtance entre l'angle poſtérieur & les cornes. . .	0	3	6
Longueur des cornes. . .	0	2	9
Diſtance d'une corne à l'autre, priſe au bas.	0	1	9
Diſtance des cornes aux oreilles.	0	2	9
Longueur des oreilles. . .	0	6	0
Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure. . . .	0	2	5
Diſtance entre les deux oreilles, priſe au bas. . . .	0	4	6
Longueur du cou. . .	2	4	8
Circonférence près de la tête.	1	0	0
Circonférence près des épaules.	2	0	0
Circonférence du corps, priſe derriere les jambes de devant.	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derriere. . . .	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	3
Circonférence à ſon origine.	0	7	0

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.	3	1	5
Hauteur des jambes de derriere, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre. .	3	1	0
Longueur des sabots. . .	0	4	1
Hauteur des sabots. . . .	0	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant. . . .	0	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derriere. . .	0	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derriere.	1	0	0

»Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection & la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite ; j'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs sa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois

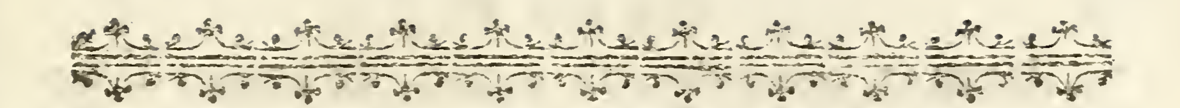
devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer ; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme, rapportée ci-dessus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & grosses comme le bras* ; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de giraffe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de giraffe ; le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées & surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims ;

ces crains paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne sera qu'un os qui ne differe de celui de la vache que par son envelop-pe; celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, & celui de la giraffe couvert seulement de poil & de peau.

FIN du neuvième Volume.





TABLE

Des Matieres contenues dans ces deux Volumes.

A

B

C

G

H

L

M

N

O

P

R

S

T

Fin de la Table des Matieres.



TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

FIN de la Table.



